



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

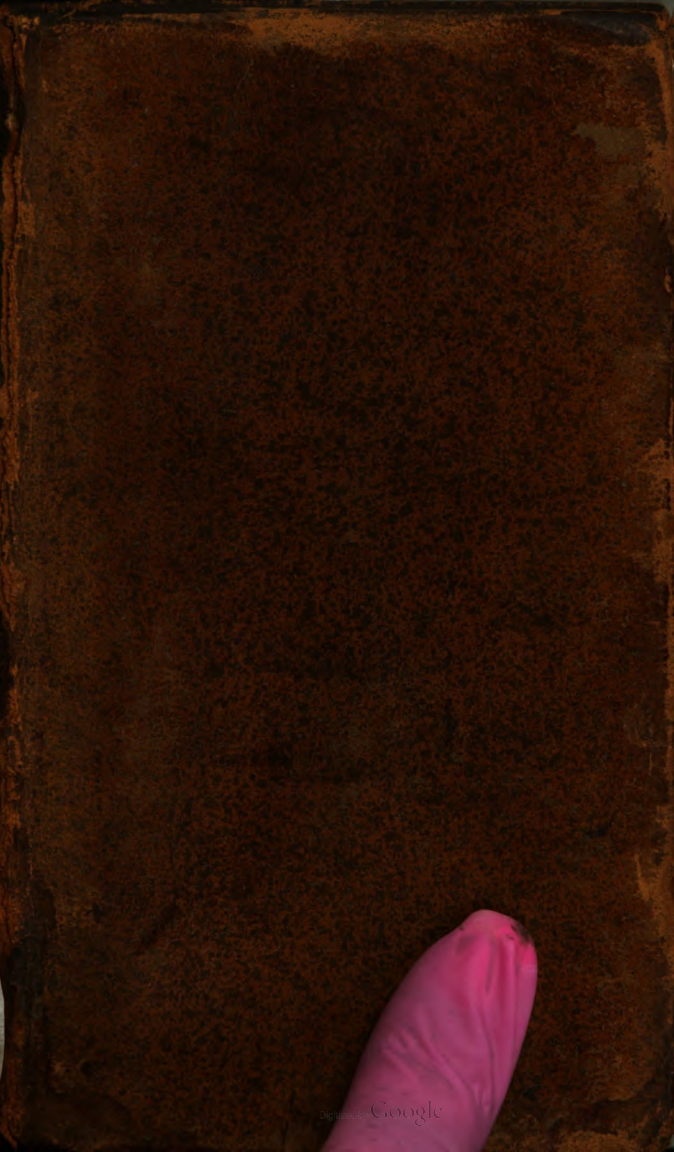
Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

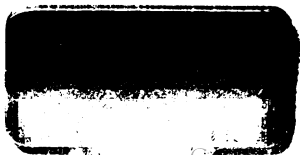
- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>







MERCVRE

GALANT.

DEDIE' A MONSEIGNEUR

LE DAUPHIN

JUILLET 1695



A LYON,

Chez THOMAS AMAULRY,
rue Merciere au Mercure Galant.

M. DC. XCV.

Avec Privilege du Roy.



MERCURE GALAN



JUILLET 1695.



E vous marquay , Ma-
dame , dans ma Lettre
du mois de Mars , les
Bouts-rimez que la
Compagnie des Lanternistes de
Toulouse avoit proposez à rem-
plir à la gloire du Roy , pour le
Prix qu'elle devoit distribuer le
24. du mois passé, jour de la Fe-
te de S. Jean-Baptiste. Ce jour-
JUILLET 1695. A

là ceux qui la composent s'estant assemblez en la maniere accoutumée chez M. de Lucas, Conseiller au Parlement de Toulouse, le Secrétaire de cette Compagnie ouvrit la séance par un Discours, où il exposa que pour bien juger des Ouvrages de Poësie, il en falloit connoistre tous les agrémens & toute la finesse. Il s'étendit ensuite sur les divers caracteres de chaque espece de Poësie, & particulièrement sur le progrès des Bouts-rimez. Il finit par l'éloge du Roy, & fit voir que ce n'estoit qu'à la faveur de ce nom sacré, que les Bouts-rimez s'estoient acquis une si haute réputation, & qu'ils ne seuroient manquer de plaire en publiant les heroïques vertus du plus grand Monarque qui fut jamais. Ce Discours finy, la Com-

GALANT.

3

pagnie declara que le Sonnet que vous allez lire , avoit remporté le Prix. Il contient un éloge si juste & si parfait de Sa Majesté, que je ne doute point que cette lecture ne vous fasse autant de plaisir, qu'elle en a donné à ceux qui l'ont jugé digne d'estre préféré à tous les autres.

AU R O Y.

S O N N E T.

*D*Ans la route brillante où la
 gloire te guide
 Vingt Souverains jaloux en vain
 de toutes parts,
 Eleyent contre toy mille orgueilleux
 Remparts,
 Toujours en ta faveur la Victoire
 décide.

A 2



Qui pourroit s'opposer à ta valeur
 rapide ?
 Surpassant en un jour Constantins
 Césars,
 Agissant & tranquille au milieu
 des hazars,
 Rien ne peut ébranler ton courage
 intrepide.



Que tu sçais bien remplir tes angu-
 stes Emplois
 Pere de tes Sujets, & Protecteur
 des Loix,
 Les flots ont beau gronder, nous
 bravons les Tempestes.



Si tu suivois le cours de tes exploits
 divers,
 De l'Aurore au Couchant tu ferois
 des Conquestes;
 Mais, grand Roy, tu ne veux que
 calmer l'Univers.

GALANT.
PRIERE POUR LE ROY.

*De ton aile , Seigneur , daigne
couvrir mon Roy;
Répans toujours sur luy des rayons
de ta gloire ,
Puis que ce Conquerant ne cherche
la Victoire ,
Que pour faire regner & ton Nom
& ta Loy.*

Ce Sonnet est de Mademoiselle l'Heritier de Villandon , dont les heureux talens sont connus de tous ceux qui aiment les belles choses. Elle a écrit dès sa plus grande jeunesse, & fait beaucoup d'Ouvrages estimez. Feu M. l'Heritier, son Pere , s'estoit acquis une grande reputation par ceux qu'il a donnez au Public , & sur tout , par son excellente Traduction des Annales & des Histoires des

Troubles des Pays bas , composez en Latin par le fameux Hugo Grotius. Les Bouts-rimez proposez par Mrs de la Compagnie des Lanternistes, ayant fait l'année dernière le divertissement de la Cour & de toute la France , il y a sujet de croire , après un succès si glorieux , que ceux qui viennent de paroître pour la dispute du Prix , seront receus aussi favorablement. Quelque recherches qu'en soient les rimes , la grandeur & la richesse de la matiere, les ont renduës comme naturelles.

Enfin je vous envoie une réponse à la Lettre de M. la Brosse employée dans le Mercure du mois de Mars de l'année dernière. Je dis enfin, parce qu'en jetant les yeux sur sa date , vous devriez l'avoir. Elle fut perduë.

dans le temps que M. Laurisol de Delauré, Docteur Medecin de Sainte Livrade d'Aginois, qui est l'Auteur, me l'envoya, & l'ayant heureusement recouvrée depuis un mois, je vous en fais part, pour satisfaire l'empressement de ceux de vos Amis, qui vous ont obligée à me la demander plusieurs fois.



R E S P O N S É

A la Lettre de M. de la Brosse, insérée dans le Mercure du mois de Mars 1694. touchant la Fièvre Maligne.

A Sainte Livrade ce 15. May 1694.

Comme la curiosité m'a porté à lire le Mercure Galant du mois de Mars dernier, j'ay fait une sign-

A 4

sion particuliere à vostre Lettre sur la fièvre maligne ; j'en ay admiré le tour & la finesse , & si je prens la liberté d'y vouloir répondre , c'est plûst pour en recevoir un plus grand éclaircissement , que pour la censurer : & dans cette veüe vous ne trouverez pas mauvais que je vous en dise mon sentiment , quoy qu'il paroisse contraire au vostre ; & pour commencer , le remarque que vous dites dans la page 14. de vostre Lettre , que c'est l'esprit arsenical qui est la veritable cause des fievres malignes & contagieuses ; mais si je prens garde que , par sa qualité mordicante & corrosive , que vous luy donnez dans la 13 page , il doit rompre & briser la tissure des parties , sans solides qu'humorales , cet effet me paroist bien different de celuy que vous luy donnez dans la pag. 29 où vous marquez , que ce

sang est coagulé par des sels ac-
 res & corrosifs: mais pour ne pren-
 dre pas ce mot avec equivoque, on
 doit entendre par coagulation, l'u-
 nion la plus étroite des principes
 qu'un corps étranger lie fortement,
 comme le lait est figé & coagulé par
 les acides; au lieu que la dissolution
 est une totale desunion des mesmes
 principes; d'où vient que dans celle-
 cy les principes subtils échappent dans
 la fermentation, & que dans celle-
 là tous restent dans le mixte, à moins
 que ce ne soit un peu de serosité qui
 échape par la pression des principes
 rameux & pesants sans neanmoins
 abandonner de tout; & si la disso-
 lution dans le sang est ordinairement
 suivie d'une grossiereté dans ce mes-
 mesme sang, ce n'est pas pourtant
 coagulation, mais un épaisissement,
 & il est rendu tel par la perte
 & dissipation presque totale des

10 MERCURE

principes volatiles, n'y restant pour lors que des corpuscules brûlez & terrestres, sans liaison & sans ordre. Ce qui est la cause de l'un, ne peut estre celle de l'autre, d'autant que ce sont deux effets formellement differens, & que selon le Philosophe, l'effet doit estre de mesme nature que la cause. Voyons cependant, je vous en prie, quels sont les principes qui peuvent produire ces deux changemens dans la masse du sang. La Chymie nous apprend tous les jours que les firmens qui coagulent sont tous acides, & que ceux qui divisent sont tous acres ou alkali. Nous en avons dans le lait une preuve incontestable. Tout acide le coagule, & le sel de tartre, qui est acre le dissout, quelque caillé qu'il soit ; & pour ne m'écarter pas de nostre sang qui est toujours exposé à la fureur de la cause morbifique, vous sçavez qu'en n'a

qu'à y introduire uneliqueur acide; comme du vinaigre ou de l'esprit de vitriol pour le voir bien-tost figé & arrêté dans ses vaisseaux par l'effroyable coagulation que ces agens y produisent; & qu'au lieu que si on venoit à y jeter de l'esprit de vin ou de bages de genevrier qui est acré, il est suivi d'une entiere desunion des principes. Par là vous convenez que ces deux effets formellement differens, viennent de l'action differente des ferments differens en espece, puis que l'un est acide & l'autre acré ou alkali qui selon tous les Chymistes, sont des principes, qui agissent l'un sur l'autre.

Après ces raisons convaincantes, vous ne voulez pas que le sel acré & corrosif, que vous donnez à vostre esprit arsenical soit capable de tous ces effets formellement differens, pour n'en faire pas le seul principe actif;

A 6

il est vray qu'il n'y en a qu'un seul à proprement parler, & c'est l'esprit universel, qui seul donne le mouvement à tous les corps sublunaires, & que le sel & l'eau, le souffre & la terre en sont les passifs: mais les uns plus que les autres, & s'ils agissent alternativement l'un sur l'autre, ce n'est que par l'action que leur communique cet esprit à qui Dieu d'ès la creation a donné tous les mouvemens. Leur different mélange fait la diversité des levains, acides, & acres, dont l'action ne tend qu'à rarifier ou à condenser, & selon qu'ils sont poussés avec plus d'activité, ils dissolvent ou coagulent la liqueur du sang.

Pour mieux appuyer ce raisonnement, ne savez vous pas que la piqueure du scorpion, & la morsure de la vipere, figent & arrestent le sang dans la partie blessée qui tumefie d'abord; que le vitriol en fait

de mesme dans les petits vaisseaux. aussi-bien que dans les grands, s'il y est porté en quantité, & arreste les hemorrhagies, lors qu'il est appliqué sur la partie? mais pour l'arsenic de mesme que le sublimé corrosif, il rend le sang plus fluide, & appliqué sur les playes, bien loin d'arrester le subtiliser davantage, & en ronger les bords en les mortifiant de mesme que la pierre caustique.

Concluons donc que ce qui se passe dans la Chymie, & dans nos poisons ordinaires, peut aussi arriver au dedans de nous par les poisons morbifiques, non est potior ratio unius quàm alterius, & causer, selon que la matiere est plus ou moins agissante, ce que nous appellons rarefaction & condensation. C'est justement ce que nous éprouvons dans cette contrée depuis quatre ans dans les maladies populaires, qui sont en

e rriaines faifons accompagnées d'exanthemes noirs , violets , rouges , & foyvent de parotides cruelles. Ainfi dont j'affure avec fondement qu'il doit y avoir plus d'une caufe , qui dans le temps de coagulation , tient du poifon du fcorpion , de la vipere , & du vitriol malin , que j'appelle efprit acide vitriolique , & avec *Villis, corpora falino fulphurea* : & celui qui fait la diffolution eft acre , & cauftique lors que la mortification de la partie arrive ; car nous voyons que celle-cy eft ordinairement fuivie de la gangrene. Ce fera donc cet efprit vitriolique , acide , malin , & cet efprit arfenical ou cauftique , qui feront les deux feules & veritables caufes des fievres malignes & contagieufes , felon que le fang , hors de fon eftat , fera diffout , ou coagulé , dans l'un de fquels il tombe neceffairement lors qu'il eft alteré.

Dans la suite de vostre Lettre, page 8. vous avancez, que tous les vegetaux & animaux ensemble ne sont pas capables d'infecter l'air & de le rendre contagieux, & tel qu'il puisse causer des maladies contagieuses. Cependant vous avouez dans la suite que tous les corps sont composez de mesmes principes : de maniere que tous contiennent en puissance toutes les sortes de poisons. Il n'est donc pas impossible, Monsieur, que dans le degagement des principes, soit dans les alimens sur tout corrompus, soit dans la pourriture des corps morts, il ne s'engendre des corps malins par la combinaison, qui se peut faire des principes du sel & du soufre, qui seuls font la diversite des poisons, & qui s'exhalent continuellement de la pourriture des corps, comme la mauvaise odeur nous en fait voir, que

portez au dedans de nous par le moyen de l'air que nous respirons, y causent, selon les dispositions qu'ils y trouvent, de cruels desordres. C'est ce qu'on éprouve après de sanglantes batailles, & c'est ce que M. Corneille a si bien exprimé par ces quatre Vers.

Ces montagnes de morts privez
 d'honneurs suprêmes,
 Que la nature force à se venger
 eux-mêmes,
 Et de leur troncs pourris exhale
 dans les vents
 De quoy faire la guerre au reste
 des vivans.

D'ailleurs, Monsieur, on ne peut pas nier une mutuelle communication de l'air avec les corps & qu'il est bien difficile, que l'un soit infecté sans que l'autre ne s'en ressente, d'autant que l'air reçoit les exhalaisons de tous les corps & que tous les corps ne sont entretenus que par l'air qui leur fournit leur

plus noble portion , de mesme que
 l'homme pour la generation du fœtus
 & que l'un & l'autre font, princi-
 pium movens, selon le Philosophe,
 qui dit de plus , que sol & leo ge-
 nerant leonem , & je dis par la
 mesme raison , que sol & planta
 generant fructus. Ainsi si les uns
 & les autres se trouvent gangrenez
 tous de mesme que les enfans sont
 sachez par les peres , s'il est infecté;
 aussi les fruits de la terre , qui sont
 les enfans de l'air, sont pareillement
 rendus mal sains , s'il est corrompu ,
 nam ab infanis infani fiunt , dit
 Hippocrate. Dans cet estat , comme
 nous sommes indispensablement obli-
 gez pour nôtre entretien, d'en user, ils
 ne manqueront pas de faire effort sur
 les humeurs par la dissolution de leurs
 principes malins , & de les corrom-
 pre , si elles ne se trouvent pas dans
 cette louable crudité , dont parle
 Hippocrate.

Enfin vous dites dans la p. 6. & 7. que dans l'homme mesme il se produit des sels qui causent des accidens semblables à ceux que produisent les vapeurs malignes de l'arsenic, mais qui terminent leur malignité dans le sujet qui les produit, sans se communiquer à quelque autre. Prenez vous bien garde que vous estes contraire à vous mesme dans la pag. 35. & 36. où vous dites, que les esprits sont plutôt distinguez en cette fièvre ? Aussi font-ils tant d'effort qu'ils subliment & font sortir cet esprit malin & subtil par la peau avec quelque peu de la fleur du sang. Et dans la p. 77. que la malignité ne manque pas de sortir. Donc par vostre aveu, ce venin estant une fois poussé vers la superficie de la peau, & transpirant ensuite, soit par la force des remedes ou de la na-

ture, ne peut que charger l'air, & de là passer dans le corps de ceux qui approchent les malades; ce qu'il est aisé de voir dans les grosses familles, où les maladies ont toujours des suites. Je laisse plusieurs faits, que je pourrois alleguer, pour faire connoître que la cause des maladies contagieuses & malignes, vient de la corruption des alimens, & des corps infects, aussi-bien que de l'air; mais comme je m'apperceois que je serois trop long, je suis forcé malgré moy, de resserrer ce discours, sans oublier néanmoins d'autoriser cette seconde preuve par une des Loix que nostre illustre Hippocrate nous fournit dans son Livre de Diat. & Flat. lors qu'il dit, ex aere & cibo corruptis morbos fieri. Ce que j'explique bien au long dans mon traité des Fievres du temps.

En dernier lieu, je répons à la demande que vous faites dans la pa-

ge 37. Si certains Medecins ont quelque raison de faire saigner en cette maladie ? Et je dis que comme le sang hors de son estat naturel ne peut pecher que par trop de fluidité, ou par trop de consistance, l'un de ces changemens ne peut pas arriver, qu'en même temps les vaisseaux ne soient considerablement gonflez; car s'il a trop de fluidité, ce n'est que par le violent mouvement que l'esprit acré & malin a communiqué à toutes les parties des humeurs qu'il a écartées, & la chose se passe de même que dans les corps fluides, rarefiez par la chaleur du feu, & ainsi le sang occupe plus d'espace qu'auparavant : nam corpus omne quod quiescit, aut minus movetur, semel, aut violenter motum, majus spatium requirit quàm antea. Ce n'est pas qu'il y ait icy une plus grande quantité de sang, quoy qu'il

ait acquis plus de surface par la dilatation de ses parties ; mais on ne peut pas nier qu'il n'y ait plénitude. S'il a trop de consistance , c'est parce qu'il se trouve avec moins d'action par l'embaras que l'esprit acide malin porte dans ses parties : de sorte qu'il circule lentement dans ses vaisseaux , les charge de plus en plus , recevant à tous momens le chile , & fait comme l'estomach des mélancoliques , qui plus appetunt qu'àm digerere possunt. En effet , ce sang une fois épaissi reçoit plus qu'il ne digere , c'est à dire , plus qu'il ne fournit aux parties de nourriture , & d'esprit au cerveau. Vous jugez donc par là , Monsieur , qu'il se trouve toujours en profit dans ce commerce , & que sa quantité augmente à chaque moment , jusqu'à remplir extraordinairement les Vaisseaux.

Après cela , M. , peut on éviter

la saignée, & blâmez vous une
 peration sans laquelle il me paroist
 odifficile de venir à bout de la cause
 d'un si grand mal ? car par la sai-
 gnée, vous ôtez une certaine quanti-
 té de sang qui dans la dissolution mo-
 dere l'action tumultueuse des parties
 fermentiscibles, lesquelles perdent
 toute leur force, lorsqu'elles ne sont
 pas separées les unes des autres,
 (Nam virtus unita major se ipsa
 dispersa; & qui dans la coagula-
 tion facilite l'élargissement des par-
 ties du sang, & luy donne un mou-
 vement de liquide plus libre, c'est à
 dire que par elle on condense plus
 facilement le sang dans sa volatilité,
 & on le volatilise, lors qu'il a trop
 de consistance; & c'est la veüe que
 nous devons avoir dans la cure des
 Fieures malignes: Cum contrario-
 rum opposita sit ratio. Pour cet ef-
 fet on employe aussi les rafraichisse-

mens temperez dans la dissolution, parce qu'il s'agit icy d'inrasser; & dans la coagulation vous mettrez en usage avec succès les cordiaux, les sudorifiques, parce qu'il s'agit icy de diviser, ce que vous ne feriez pas avec le même succès dans la dissolution puis que ce seroit, à proprement parler, mettre de l'huile dans le feu pour l'éteindre. Cette pratique n'est pas plus heureuse que quand elle est accompagnée de la saignée; & je joindray encore l'expérience à la raison; que toutes les saignées vous ont profité, & que les abondantes hemorragies de nez, & les ecours periodiques que pour l'ordinaire la nature accorde aux Femmes, estoient un remede infailible aux maladies de l'un & l'autre sexe.

Pour ce qui regarde le purgatif, je garde le silence, vostre Lettre ne me donnant pas lieu d'en parler. Du.

reste c'est mon sentiment , que je ne laisse pas de soumettre au vostre , n'ayant pas de plus forte passion que de profiter de vos lumieres , & de vous témoigner que je suis avec sincerité , vostre , &c.

Je vous appris dans ma Lettre du mois passé , la mort de M. Felibien. C'estoit un homme illustre , dont tous les Ouvrages sont à rechercher. Cest ce qui m'en a fait demander la liste , que les Curieux recevront sans doute avec plaisir. Voicy les titres de ce qu'il a fait imprimer en differens temps.

Paraphrase sur le Cantique des trois Enfans , & sur le *Miserere*.

En 1644. Paraphrase sur les Lamentations de Jeremie.

En la mesme année, Consolation à Madame d'Aumont , sur la mort de M. le Marquis d'Aumont,

mont, son Mary.

En 1650. Relation de ce qui s'est passé en Espagne, à la disgrâce du Comte Duc d'Olivaarez, traduit de l'Espagnol.

Deux Lettres de la Description de Vaux le-Vicomte.

Dialogue de l'origine de la Peinture.

Entretiens sur les Vies & sur les Ouvrages des plus excellens Peintres anciens & modernes, en cinq volumes, commencez à imprimer en 1666. & achevez en l'année 1688. La seconde Edition du mesme Ouvrage a esté faite en deux volumes.

Description de l'Arc de triomphe, fait à l'Entrée du Roy à la Place Dauphine.

Abregé de la Vie de Grenade.

Les Reines de Perse aux pieds d'Alexandre,

Jul. 1695.

B

26 M E R C U R E

Le Portrait du Roy.

Les quatre Elemens mis en tapisserie.

Les quatre Saisons de l'année.

La Feste de Versailles , de 1688.

En 1669. Les Conferences de l'Academie Royale de Peinture.

Le Chasteau interieur de l'ame de Sainte Therese , traduit de l'Espagnol.

Description de l'Abbaye de la Trappe.

La Vie du Pape Sixte V. traduite de l'Italien.

Description sommaire du Chasteau de Versailles en 1674.

Les Divertissemens de Versailles , donnez par le Roy en la mesme année.

Description de la Grotte de Versailles.

Les principes de l'Architecture, de la Sculpture, de la Peinture, & des Arts qui en dépendent, avec un Dictionnaire des termes propres à chacun de ces Arts. Imprimé pour la première fois en 1676. & pour la seconde en 1690.

En 1684. Le Songe de Philomathe, qu'on a aussi joint au dernier volume des Entretiens, & mis dans un recueil imprimé in 8°. l'an 1686.

Les Tableaux, les Statuës, & les Bustes des Maisons Royales, imprimez au Louvre.

Les Inscriptions gravées dans la cour de l'Hostel de Ville de Paris, depuis 1660. jusqu'en 1686. sont de la composition du mesme M. Felibien.

M. Felibien, son Fils, receu

B 2

en survivance , a fait le Livre intitulé , *Recueil historique de la Vie & des Ouvrages des plus celebres Architectes* imprimé en 1687. Et un cahier intitulé , *Monumens antiques* , qui contient une Dissertation sur le Tombeau de *Caius Latatius Catulus*.

Vos Amis , à qui vous faites part de mes Lettres , ne seront pas fâchez que je vous parle de deux nouvelles découvertes , tres-utiles & necessaires pour la Navigation. La premiere est une Aiguille d'acier , d'un pied & demy de long , non aimantée , qui tourne vers son pole , à laquelle la variation de l'aimant , ny la rouille ne peuvent faire perdre sa détermination au nord. L'experience en a esté faite en

presence d'un grand nombre de personnes de qualité, d'erudition & de probité, & pour desabuser ceux qui croyoient que cette aiguille estoit aimantée, on la fit rougir dans un brasier, & l'ayant refroidie, on la remit sur son pivot où elle tourna comme auparavant. L'autre découverte est une Probete marine à l'usage de l'estime des vents, au moyen de laquelle on sçait au juste la distinction de la force ou relâchement des vents par proportions graduées, & de cette manière les bons Pilotes seront pleinement convaincus combien par chaque air de vent on peut faire de lieuës par heure, plus ou moins, en faisant les distractions proportionnelles, par rapport à la force ou à la foiblesse du vent. M. de Lucas, Conseiller

au Parlement de Toulouse , & Doyen de la Compagnie des Lanternistes , est l'Inventeur de ces nouvelles découvertes , & doit les donner bien-tost au Public.

Vous avez vû par quelques Lettres que je vous ay envoyées , que les opinions sont différentes sur le nom de la Ville de Bordeaux. Voicy ce qui en a esté écrit de nouveau par M.B. L.L. T.

A M. FERRACHAT,
Avocat au Parlement.

PUIS que vous voulez , Messieurs que je dise mon sentiment touchant les deux différentes Lettres qui ont paru dans le Mercure Galant sur la prononciation & l'Etymologie de Bordeaux , je croy que M. Sarrau

a raison de vouloir qu'on prononce Bourdeaux, à cause du genie & de l'origine de nostre Langue, & que M. Leide, Conseiller au Presidial de cette Ville, a l'usage pour luy, car vous sçavez qu'aujourd'huy parmi les honnestes gens & le beau Sexe on prononce Bordos, & on écrit Bordeaux. Les Auteurs anciens & modernes sont partagez sur l'orthographe de ce mot, & ils ne peuvent rien contre l'usage, ainsi je ne m'arrestera point à vous les citer.

Pour ce qui est de l'Etymologie, je ne suis pas de l'avis de M. Sarran, qui a suivi le bon Duplex, ny de celui de M. Leidet, qui sçait trop d'Espagnol, & qui n'a voulu que faire honneur aux Dames de son Pays. Je tiens qu'en matiere d'Etymologie, il la faut chercher dans la Langue naturelle & originale de chaque Pays, ou de celle des Colonies

qui sont venues l'habiter ; mais dans l'ancienne Langue Celtique , qui estoit celle qu'on parloit dans les Gaules , la Germanie , la grande Bretagne , &c. Bourg , ou Burggouts , signifie la Ville des Gaulois , nom qu'on a donné à Bordeaux , parce que les Gaulois qui estoient divisez des Aquitains par la Garonne , passerent cette Riviere , & s'établirent au d'çà. Une semblable raison a fait appeller Burgus Santonum , la Ville de Bourg , qui est une Colonie des Santones qui s'établirent plus bas sur cette Riviere. Le nom de Burg est fort usité dans les noms des Villes de tout le pays du Nord , & il signifie Castrum , Sedes , urbs , habitatio , &c. Cesar a appellé Bituriges Vibises , les environs de Bordeaux , & ce n'est que Strabon , & Ausone après luy , qui ont latinisé Burg gauls , & en ont fait Burdigala.

Or ce mot s'est formé ainsi que celui de Linguadokum, qui vient de Lingua Gottorum, nom qu'on donne à la Gaule Narbonnoise, où les Gots s'établirent au quatrième siècle, sous l'Empereur Honorius. Les François appellerent ce Pays Langue des Gots, ou Langue des Kots, car le G & le K se changent souvent l'un en l'autre, & quand on a voulu latiniser ce nom, c'est à dire, tourner le François en Latin, on a dit Linguadokum, de sorte qu'il y a eu d'ajouté l'article du genitif, tout ainsi qu'il s'est introduit dans l'Espagnol, l'Italien, & l'Anglois. De Burgdegauls nous en avons ensuite formé nostre Bordeaux, comme de Langue des Gots s'est formé Languedok, où vous voyez qu'il y a une syllabe retranchée.

Voicy une remarque que j'ay faite sur la formation des noms François

qui se font par contraction des noms propres anciens. Les noms anciens latinisez, où il y a un D au milieu, qui n'est point article du genitif, ont laissé le D en devenant François, comme Andegavum, Anjou, Cadurcum, Cahors, Clodoveus, Clovis & Louis. Lugdunum, Lyon; Rhodanus, le Rhosne, &c. Mais lors que le D a esté præfixum du genitif, il y est resté, comme dans Linguadokum Languedoc, Burdigala, Bordeaux, &c. Il est facile de trouver de ces sortes de noms.

Voulez vous, Monsieur, que je tire encore une autre Etymologie de Bordeaux, en suivant la mesme regle que j'ay établie, & l'histoire ancienne? Dans la langue Gauloise, Celtique, Saxone & mesme Tudesque, au ourd'buy, Bord. signifie extrémité & rivage. Il se peut qu'on a donné le nom de Bardgauls à la vil-

le des Gaulois établis sur les rives de la Garonne du costé des Aquitains ; & que pour rendre Latin ce nom on a bit Burdegala. Voilà qui est fort naturel & qui n'est pas trop tiré. Combien y a t il de pays qui ont pris leur nom des rivages de la mer , ou de quelque riviere ? On dit que Aquitania signifie Aquarum regio Armorica en Anglois signifie regio Maritima. L'Attique en Grece , regio Littoralis , si je puis me servir de ce terme , parce qu'elle est toute environnée de mer. L'Ionie , le Pont. la Thrygie par la mesme raison. Le Portugal est le Port des Gaulois : On trouve encore aujourd'huy beaucoup de Villes maritimes ou sur les bords des rivieres qui ont pris leur nom de leur situation. En France comme le Havre de Grace , Bayonne &c. & les Villes où le mot de Port se trouve joint. En Hollande , Vresb

Les *Mastrech* ont pris leur nom de *Trajectus*, passage, ou *Ville au delà*. En *Angleterre*, quantité de *Villes*. En *Italie*, *Ostie*, &c.

Vous jugerez, Monsieur, de ces deux *Etymologies*; vous choisirez celle que vous aimerez le mieux, & vous le ferez voir à ces *Messieurs*, afin qu'ils en jugent eux mesmes. Vous leur direz, s'il vous plaît, que quoy que je les estime beaucoup tous deux, la liberté de la *Republique des Lettres* me permet de m'éloigner de leurs sentimens jusques à ce qu'ils m'ayent rapporté d'autres raisons. Je suis, &c.

Ce qu'on m'a conté depuis quelques jours, a des circonstances plaisantes qui méritent que je vous en fasse part. Une *Veuve* assez jolie, vivoit sans inquietude, & ne songeoit qu'à se divertir. Elle brilloit dans les

Compagnies par une humeur enjouée , qui la faisoit écouter avec plaisir, & ceux qui la connoissoient faisoient peu de parties agreables sans souhaiter qu'elle en fust. Elle alloit même au devant pour s'en faire mettre , & les promenades aux environs de Paris, l'Opera , la Comedie, quand on l'y vouloit mener , estoient toujours de son goust. Elle avoit du bien, & l'indépendance où elle vivoit luy paroissant un estat heureux, luy avoit fait déclarer assez hautement qu'elle renonçoit au mariage. On l'approuvoit en cela , mais on condamnoit en elle une épargne trop mesquine sur de petites dépenses qu'on est quelquefois obligé de faire. On la regalloit par tout : elle mangeoit fort souvent chez ses Amies , & ses

Amies ne mangeoient jamais chez elle. Cette sorte d'avarice faisoit peine à quelques-unes , & quand on luy en faisoit de légers reproches , elle répondoit en plaifantant, que la qualité de Veuve l'assujettissoit à une vie retirée qui ne permettoit aucun éclat. Cependant comme elle aimoit fort à voir le monde, elle demetroit rarement chez elle , & estant allée un jour chez une Dame qu'elle trouva avec une Amie commune, elle apprit d'elles qu'elles devoient aller le lendemain à Versailles, par la simple curiosité de voir à loisir toutes les beautez de ce lieu charmant. Elle demanda aussi-tost à estre de la partie , & la Dame du logis luy ayant dit que l'Abbé son frere les menoit dans son carosse , il entra tout à propos

pour luy offrir une place. Ce surcroist de compagnie luy fit plaisir, parce que la Veuve étoit d'une humeur réjouissante. La question fut de sçavoir où mettre un habit fort riche dont elle vouloit estre parée, & qu'elle craignoit de gaster sur le chemin. L'Abbé luy dit que ne pouvant se montrer qu'en habit long à Versailles, il auroit une valise où tout ce qu'elle voudroit porter seroit rangé proprement. Le lendemain la partie s'exécuta. La Veuve fit apporter son habit, qu'elle prit soin elle-mesme de placer dans la valise. Les deux autres Dames qui donnerent moins dans la parure, monterent en carrosse avec l'habit mesme qu'elles voulurent avoir pendant le voyage. Il fut de quatre ou cinq jours. Comme l'Abbé

avoit quantité d'Amis , ils regalerent tour à tour les Dames qu'il avoit menées, & la jolie Veuve se fit quantité d'adorateurs par son esprit enjouié, qui contribua beaucoup à faire regner la joye dans tous les repas. Son habit fut admiré. L'étoffe en estoit particuliere , & il luy faisoit une taille fine qui luy donnoit beaucoup d'agrément. Les Dames avec qui elle estoit venue, tomberent d'accord avec l'Abbé que les plaisirs la suivoiênt par tout , tant elle estoit propre à les faire naistre , à quoy l'une d'elles ajouta, que si elle s'en faisoit accompagner , c'estoit toujours aux dépens des autres , & qu'il estoit surprenant qu'étant de toutes les parties de divertissement de ses Amies qui la retenoient souvent à manger chez elles, & ayant du bien qui la mer-

toit en estat de leur rendre quelque-fois les mesmes honnestetez qu'elle en recevoit , elle ne leur fist jamais le moindre regale. L'Abbé répondit que la maniere agreable dont elle payoit de sa personne dans ces sortes de parties , la dispensoit de payer encore de sa bourse , & riant ensuite d'une malice à luy faire qui luy tomba dans l'esprit, il ajouta que si elles vouloient le seconder , il leur promettoit un grand repas dont elle feroit les frais aussi-bien que les honneurs. Les Dames ayant consenti à tout , & s'étant offer-tes à donner leurs soins pour le succès de ce qu'il entreprendroit il leur dit qu'il se chargeoit de faire voler l'habit de la Veuve à leur retour , après quoy il leur devoit estre aisé de l'obliger à le racheter pour la moitié de ce

qu'il valoit, que cet argent seroit
suffisant pour le regale , & que
la feste ne seroit pas sans plai-
sir. Ce qui fut dit , fut execu-
té. On retourna à Paris, & com-
me on estoit parti exprés fort
tard de Versailles , on n'y arriva
que quand il fut nuit. On n'a-
voit parlé sur le chemin que du
triomphe de la jolie Veuve , qui
paroissoit fort contente d'elle-
mesme, mais elle perdit sa belle
humeur , lorsque l'ayant reme-
née chez elle , l'Abbé ordonna
que l'on defist la valise, afin qu'on
en tirast son habit. Cette valise
ne se trouva point , & un des
Laquais vint dire , qu'on avoit
coupé les courroyes qui l'atta-
choiét au derriere du carrosse, &
qu'il falloit que le vol eut été fait
aux approches de Paris puis qu'il
estoit toujours demeuré assis des-

fus , & qu'il n'estoit descendu qu'à l'entrée du Cours. L'Abbé fit venir les autres Laquais, contre qui il feignit une colere extraordinaire de ce qu'ils avoient abandonné la valise. Comme ils croyoient qu'effectivement elle avoit esté volée , le secret n'estant connu que du premier qui avoit parlé , ils se regardoient l'un l'autre , & tout consternez, ils se tenoient éloignez des coups qu'ils apprehendoient. Chacun s'excusoit sur son cōpagnon qu'il ne croyoit pas estre descendu , mais si l'Abbé parloit haut, la Veuve faisoit beaucoup plus de bruit. Son habit luy revenoit à plus de trente louis , & absolument elle ne vouloit point en porter la perte. Elle preten- doit qu'il estoit juste que ceux qui l'avoient laissé voler le pas-

yassent , & il ne falloit leur faire aucune grace. L'Abbé luy dit qu'il ne sçavoit pas ce qu'elle devoit à son Laquais, si elle vouloit s'indemniser sur ses gages , mais que le soin qu'il avoit de payer les siens de mois en mois, ne luy laissoit pas une grosse somme entre les mains; qu'il feroit mettre des gens en campagne pour tâcher d'avoir des nouvelles de sa valise volée, & qu'il y avoit interest aussi-biē qu'elle. On se separa après avoir essuyé de longues plaintes qu'elle recommença le lendemain avec les deux Dames qui l'allèrent voir. Elle ne pouvoit se consoler d'avoir perdu son habit. Ce qu'il luy avoit cousté luy revenoit à toute heure dans l'esprit, & outre le chagrin de la dépense , quand elle en auroit voulu acheter un.

autre, il luy paroïssoit qu'il ne seroit point si bien assorti pour elle. Huit jours se passerent sans qu'elle pust rien découvrir du vol, quelques perquisitions qu'elle en fist faire. Enfin les Dames qui avoient contribué à ce vol, l'ayant obligée d'aller aux Tuileries un peu plutôt que le beau monde n'a de coutume de s'y assembler, elles furent à peine au bas de la grande allée, que la Veuve ayant jeté les yeux d'assez loin sur trois Dames qu'elle ne voyoit que par derriere, crut appercevoir son habit sur l'une d'elles. Ses Amies qui observerent l'agitation où elle estoit luy en ayant demandé la cause, elle leur fit remarquer qu'une de ces Dames avoit son habit, & doublant le pas pour s'éclaircir mieux de la verité en s'approchant, el-

Le assurea qu'elle ne se trompoit point. Les Dames luy dirent que quand ce seroit la mesme étoffe, il ne falloit pas conclurre que ce fust le mesme habit : mais plus elle s'attacha à l'examiner de près, plus elle fut confirmée dans ce qu'elle avoit pensé. Ce n'estoit pas seulement la mesme étoffe, c'estoit la mesme doubleure, la mesme façon, & mesme elle leur fit voir une tache qu'elle avoit faite à l'un des costez dans un des repas qu'on leur avoit donnez à Versailles. Elle ne put plus se contenir, & abordant tout d'un coup la Dame qui avoit l'habit, elle la pria fort civilement de luy vouloir dire chez quel Marchand elle avoit choisi cette belle étoffe, & ce qu'elle en avoit payé : car elle ne croyoit pas qu'il fust de la poli-

tesse de luy dire qu'elle le reconnoissoit pour un habit de revende. La Dame inconnue la regarda sans répondre, & une seconde demande qu'elle luy fit ne luy ayant attiré encore qu'un regard, une des deux Dames qui l'accompagnoient luy dit qu'elle ne devoit pas s'estonner de son silence, que c'estoit une Dame Angloise venue depuis quatre jours de S. Germain, qui ne sçavoit que fort peu de mots François, & qu'il estoit inutile que l'on s'adressast à elle pour ce qu'on avoit envie de sçavoir. Alors la Veuve expliqua ce qui luy estoit arrivé en revenant de Versailles, & dit qu'elle ne pouvoit comprendre comment son habit estoit tombé entre les mains de l'Angloise. Les Dames luy dirent que comme elle l'a-

voit apporté de S. Germain , & qu'il venoit fort bien à sa taille , elles ne pouvoient douter qu'il n'eust esté fait exprés pour elle : que cependant puis qu'on asseuroit qu'il avoit esté volé , il leur seroit fort aisé d'apprendre ce qui en estoit en questionnant sa femme de chambre , qui parloit fort bien François. La Veuve qui sçavoit le nom d'une de ces Dames qu'elle connoissoit de veuë , convint d'une heure avec elle pour l'aller trouver le lendemain. Tout fut conduit avec tant d'adresse & de vray-semblance que rien ne parut avoir esté concerté. L'Angloise estoit une femme de chambre qu'on avoit jugé à propos de faire passer pour étrangere , de peur qu'en parlant plus qu'on n'auroit voulu , elle n'eust fait soupçonner la trompe

tromperie. La Veuve ne manqua pas d'aller deux jours après chez la Dame , qui luy apprit que l'habit en question pouvoit bien estre le sien , puis qu'il estoit de hazard ; qu'il avoit esté porté chez l'Angloise par une femme inconnuë , & que le grand marché l'avoit obligée de l'acheter ; qu'elle en avoit payé dix loüis , & qu'encore qu'il luy faschast fort de s'en défaire , elle le rendroit en recevant ce qu'il luy avoit cousté. La Veuve demanda inutilement qui estoit la femme qui l'avoit vendu. Elle n'en put avoir de nouvelles , & le seul parti qu'elle eut à prendre , ce fut , ou de renoncer à son habit , ou de rendre les dix loüis qu'on prétendoit avoir déboursez. Elle les donna , & se tint heureuse de voir sa perte si diminuée. Cha-

juillet 1695.

C

cun la felicity d'en estre quiette pour si peu de chose : & l'Abbé entre les mains de qui l'argent fut remis , dit que la rencontre étoit pour luy d'un fort bon augure ; & qu'il esperoit reconnoistre au premier jour son habit long sur le dos de quelque Abbé qui l'auroit eu à bon compte. Cependant pour luy mieux marquer la joye qu'il avoit de l'heureuse découverte que le hazard luy avoit fait faire , il luy donna un repas fort propre avec les deux Dames qui avoient esté de la partie de Versailles. On beut d'abord à la santé de la jolie Veuve , comme estant la Reine de la feste , puis qu'on la faisoit pour elle , & parmi les choses agreables qui furent dites , on la loua tant de fois de la propreté du repas qu'on disoit toujours

qu'elle donnoit , qu'ayant compris qu'elle y avoit plus de part qu'elle n'avoit crû , elle dit que l'on pouvoit s'expliquer plus clairement , qu'elle entendoit raillerie qu'elle voyoit bien qu'elle faisoit les frais de la Feste , mais qu'elle s'estoit si bien divertie pendant le séjour qu'elle avoit fait à Versailles , qu'elle ne pouvoit payer assez les plaisirs qu'on luy avoit procurez , & qu'ainsi elle abandonnoit sans aucune peine les dix loüis rendus à la Dame Angloise. Chacun plaisanta sur sa penetration , mais sans luy rien avouer. Le lendemain , l'Abbé qui estoit galant , & qui sçavoit vivre , luy envoya un Prestre inconnu qui luy remit dix loüis entre les mains comme une restitution, sans qu'elle dût s'informer de qui venoit cet ar-

gent. Elle estoit trop éclairée pour n'entendre pas ce que cette prétendue restitution signifioit. Elle passa quinze jours sans en rien dire ni à l'Abbé ni aux Dames, après quoy elle les engagea à faire avec elle une promenade dont elle choisit le lieu. Ils y trouverent un Ambigu magnifique, qui leur fut servi dans le temps qu'ils ne songeoient qu'à s'en retourner. Elle en fit les honneurs ouvertement, & dit aux Dames en riant qu'elle trouveroit peut-estre moyen de leur donner quelque jour de l'inquietude, comme il leur avoit plu de luy en donner sur son habit. On ne fit plus mystere de rien, & les Dames la prierent d'exécuter la menace le plutôt qu'elle pourroit, afin qu'elles pussent l'imiter dans la vengeance.

Voicy un Ecrit , dont les Religieux de la Trappe ont crû à propos de laisser voir des copies.

S*UR* ce que nous avons appris que des gens mal informez , ou mal intentionnez , répandoient dans le monde , que la vie que nous n'avons embrassée & soutenue jusques icy , que par le mouvement de l'Esprit de Dieu & par un pur regard de sa misericorde ; commençoit à nous estre à charge ; que le joug de la penitence nous estoit devenu pesant , jusqu'au point de faire desirer à plusieurs d entre nous de quitter leur propre Maison de se separer de leurs Freres , & de chercher ailleurs une maniere de vivre plus douce , plus molle & plus relâchée ; nous avons crû pour nostre propre consolation , mais particuliere- ment pour la gloire de Iesus Christ , qui par une compassion dont nous n'es-

tions pas dignes , nous a retirez du milieu du monde pour nous engager dans une solitude sainte , & nous y cacher dans le secret de sa face , que nous devons faire la declaration suivante ; ce que nous faisons en sa presence dans une liberte toute entiere & sans aucune autre veüe , ny autre consideration que celle de faire croire la verité de nos sentimens.

**RENOUVELLEMENT
de Vœux.**

JESUS-Christ , vray Dieu , vray Homme , Verbe du Pere, Fils de la Vierge , Sauveur du monde , par la grace , & pour l'amour duquel nous avons renoncé au siecle , à ses biens , à sa fortune , à ses occupations , à ses vanitez , à ses plaisirs , & choisi pour nos demeures ces solitudes écartées ,

nous vous conjurons par le droit que vous nous avez donné de nous adresser à vous dans nos besoins (& avec cette confiance vous ne refusez rien) de former dans nos cœurs par l'operation de vostre Saint Esprit ce que nos lèvres vont exprimer , & de presenter à vostre Pere cette renovation de nos engagements , que nous avons pris aux pieds de vos sacrez Autels , en presence de vos Saints Anges, & dans ce jour de benediction , où nous celebrons l'Exaltation de vostre Sainte Croix , qui est la figure & le modele de la vie que nous devons mener sur la terre , puis que les Saints qui ont parlé & agi par vostre esprit , regardent nostre estat comme un crucifiquement veritable. Nous vous promettons , Seigneur , de garder

inviolablement , nostre sainte regle dans toute l'étendue & l'intégrité qu'il nous sera possible & sans nous arrester ny aux raisons , ny aux coutumes , ny aux interpretations contraires , de maintenir par toutes sortes de voyes legitimes les pratiques établies dans ce Monastere, conformes à ce que nous avons appris par les instructions & par les exemples des Saints nos Peres & nos Instituteurs , entre lesquelles les principales sont , la qualité & l'austerité de la nourriture , l'exactitude des jeûnes , la patience dans les maladies, le silence , les veilles , le travail des mains , la solitude , la fuite des gens du siecle , l'amour de la pauvreté , l'usage des proclamations , les mortifications interieures & exterieures , cette

amitié pure & sincere, cette soumission cordiale des Freres les uns envers les autres, cette tendresse, cette obeissance prompte, cet abandonnement sans reserve dans la main de celuy que la Providence & la bonté de Dieu nous a donné, & nous donnera pour Pere & pour Conducteur, tant qu'il aura vostre esprit, & qu'il sera amateur de vos veritez & de vostre sainte Loy; enfin le mépris de tout ce qui passe l'esperance de ce qui est éternel, le desir & la continuelle meditation de la mort.

Nous renouvellons, Seigneur, tous ces engagements que nous avons pris à vostre service, avec d'autant plus d'ardeur & de zele que nous y sommes portez par la conjoncture & la situation presente où se trouve le

C 5

monde par ces playes si profondes dont il a plû à Dieu de l'affliger , & par l'obligation que nous avons d'implorer sa miséricorde pour le soutien de son Eglise , qui est si cruellement persécutée par la fureur de ses ennemis , pour la prospérité de l'Estat, & particulièrement pour la personne du Roy , qui par une fermeté & une magnanimité dont on n'a point encore vû d'exemples , protège seule la Foy & la Religion Catholique contre presque toutes les Puissances de l'Europe unies ensemble pour la détruire , par la conjuration la plus animée & la plus violente qui fut jamais. Heureux si par la grandeur de nos penitences & de nos austeritez nous pouvons abréger nos jours en défendant auprès de Dieu une cau-

se si juste & si sainte , pendant que tant de milliers d'hommes perissent par le feu & par le fer pour les mesmes interets & pour la mesme querelle.

Nous esperons , Dieu de misericorde , sous la protection de vostre sainte Mere , par les merites de vostre Croix adorable , que nous sommes resolu de porter jusqu'au dernier soupir, à la maniere qu'il vous a plu de nous en charger, que vostre bras tout-puissant soutiendra nostre foiblesse, qu'il nous donnera la force & la constance necessaire pour perseverer dans une observation fidelle de vos saintes volontez , & que malgré la corruption des temps , le relâchement de cette multitude presque infinie de Religieux & de Solitaires , qui ont malheureu-

sement abandonné la voye que vostre misericorde leur avoit tracée, malgré les mauvais desseins des hommes, la conspiration des demons, & nos propres malignitez, nous finirons nos jours dans une paix profonde, & dans une vive attente de ce jour bien-heureux, auquel vous devez selon vos promesses, vous remontrer au monde dans l'éclat de vostre puissance & de vostre gloire, pour estre à jamais la consolation de vos Serviteurs, & la confusion de vos Ennemis.

Nous Prieur, Sous Prieur, & Religieux du Monastere de la Trappe, confirmons tout ce qui est contenu dans le present renouvellement, avec une ferme & sincere resolution d'y perseverer jusqu'à la mort. Fait ce jour de l'Exaltation de la Sainte Croix, 14. Septembre 1694.

Ce renouvellement de vœux fut signé le même jour , par tous les Religieux de l'Abbaye de la Trappe , & par tous les Freres Convers. Depuis ce temps-là , M.l'Abbé de la Trappe s'est remis de cette Abbaye en faveur de son Prieur , & il a fait connoître par là qu'il avoit véritablement l'humilité , & le détachement qu'il prêchoit aux autres.

Je vous envoie une Ode d'un stile aisé & fort naturel , qui a esté faite à l'occasion du Jeu des Echets.



A MONSIEUR LE DUC
DE LA
ROCHEFOUCAULT.

*Je suis rendu , grace , grace ,
Je ne tiens plus devant toy ,*

62 MERCURE

Et mon indiscrete audace
 Se change en un juste effroy.
 Par ma honteuse retraite
 Je confesse ma défaite,
 Ne me demande plus rien,
 Duc, nostre guerre est finie.
 Est-ce à mon foible genie
 De se mesurer au tien ?

Contre moy dans la carriere
 A peine tu fais un pas,
 Que par ta démarche fiere
 Tous mes projets sont a bas.
 Je voy, dès que tu t'avances,
 Ceder toutes mes défenses,
 Tomber tous mes champions.
 Dans ma resistance vaine,
 Roy, Chevalier, Roc & Reine,
 Sont moindres que des Pions.



En vain de me battre encore
 Tu conserves le desir,
 Du chagrin qui me devore.
 Tu n'auras plus le plaisir.

*J'aimerois mieux , je te jure
Par le chaud , par la froidure ,
Courir toutes nos forêts ,
Et sauter des précipices
En ces rudes exercices.
Où tu trouves tant d'attraits.*

*Ouy , j'irois teste baissée
Sous le foudroyant airain ,
Fendre l'onde courroucée ,
De mon sang rongir le Rhin.
Ce que tu fis pour la gloire ,
Quand Bellone & la Victoire
T'enflamoient devant ton Roy ,
Je le ferois tout de mesme ,
Agité du trouble extrême
Qui me saisit devant toy.*



*Que maudit soit Palamede ,
Si des Echecs Inventeur ,
Du desir qui me possède
Il fut le premier Auteur ,
Aveuglement déplorable !
Au lieu d'un charme agréable ,*

64 MERCURE

Pour combattre le chagrin ,
 Il choisit dans sa folie
 Ce que la mélancolie
 A de plus mortel venin ,
 Invention trop fatale ,
 Triste jeu , cruel tourment ,
 Dans la caverne infernale
 Tu pris ton commencement.
 Ce mal doit estre en usage
 Sur ce tenebreux rivage ,
 Où regne un silence affreux.
 La cruauté des Furies ,
 A ses mornees furies
 Condamne les malheureux.



Sans doute que la Deesse
 Patrone du beau Troyen,
 Pour se vanger de la Grece
 Eut recours à ce moyen.
 Tisiphone qu'elle excite
 Fabrique au bord du Cocyte
 L'Echiquier & les Echecs ,
 Seure que ce jeu faneſte

Mieux que la guerre & la peste
Feroit consumer les Grecs.

Toujours la veüe arrestée
Sur des quarrez blancs & noirs,
Avoir l'ame tourmentée
De crainte & de desespoirs.
Toujours pis qu'à la torture
De quelque horrible aventure
Chercher à se garantir.
Eh, si c'est ainsi qu'on joüe,
Ixion est à la rouë
Clozée pour se divertir.



Vous, loüeurs, en qui j'honore
Cent vertus & cent talens,
Sçachez qu'un jeu que j'abhorre
Souille ces dons excellens.
O vous qui m'avez fait prendre
Le triste dessein d'apprendre
Ce jeu qui fait mon courroux,
De C . . . M f
Fussiez-vous dans la riviere,
Et les Echecs avec vous.

Le stile Oriental vous estant connu , par les Lettres que vous avez lûës dans les Voyages de Tavernier , & de quelques autres , vous ne serez pas surprise de ce que vous trouverez dans celle dont je vous fais part.

T R A D U C T I O N

De la Lettre du Roy de Perse ,
A S A M A J E S T É .

Dieu est le Maître de la Gloire.

I O V I S quatorzième du nom ;
Empereur de grande reputation,
qui estes le Souverain Monarque de
plusieurs celebres Royaumes & Pro-
vinces , comme de Normandie , Bre-
tagne , Aquitaine , Gascogne , Poi-
tou , Xaintonge , Limosin , Bordeaux ,
Dauphiné , Grenoble , Provence , Pe-
rigord , Touraine , le Maine , Ni-

vermois , Angoulême , Toulouse ,
 Picardie , Angers , Lionnois , Cham-
 pagne , Paris , Chartres , Calais ,
 Dunkerque , & autres lieux &
 Pays en tres grand nombre.

Vostre Majesté sçaura que sa Let-
 tre pleine d'amitié est arrivée en cet-
 te part dans un moment heureux, &
 une heure fortunée , où par la main
 de la Providence secreete du Createur
 du Ciel & de la terre, l'accomplisse-
 ment des desirs estoit marqué sur les
 sept Spheres des Cieux , en la mesme
 maniere que les Dames d'Atour
 ajencent de leurs mains adroites les
 belles Epousées, les joyaux de leurs
 parures dans le Cabinet destiné aux
 ornemens ; & comme dans vos Let-
 tres nous y avons vû briller les mar-
 ques de la continuation de vôtre union
 & bonne intelligence , qui nous a
 remplis de joye , & qui a imprimé
 dans nostre esprit des sentimens d'a-

mitié & de reconnoissance ; tout de
 mesme que les fleurs printanieres des
 jardins exhalent des odeurs aussi dou-
 ces que l'ambre , & aussi agreables
 que le musc dont elles embaument
 l'odorat & le cerveau ; nous avons
 aussi tost donné ordre aux Ministres
 de cet Empire, qui puisse estre d'éter-
 nelle durée, & nous avons comman-
 dé aux Officiers de cette Couron-
 ne , que Dieu veuille perpetuer jus-
 qu'à la fin des siecles , d'expedier &
 d'executer de point en point les
 affaires que vous avez bien vou-
 lu nous faire connoistre en termes si
 aimables & si éloquens dans vostre
 agreable écriture. Et dans l'espe-
 rance que l'amitié & la sincerité
 que vous avez pour nous , vous invi-
 teront à entretenir nostre correspon-
 dance par des Lettres , qui serviront
 de clef pour ouvrir les portes du cœur
 de la parfaite union, Vostre Majesté.

peut s'assurer de nostre part , que les desirs & les volontez qu'elle nous y fera connoistre , qui seront conformes aux divers évenemens de la fortune , & le cours des jours & des nuits , seront en mesme temps executez & accomplis avec l'aide du Tout-puissant , lequel nous prions que le Soleil de vostre Regne brille perpetuellement sur l'horison de la Gloire & de la felicité.

Le Clergé de France estant assemblé à Saint Germain en Laye, s'est cru obligé d'aller faire compliment au Roy d'Angleterre , qui est logé dans le mesme lieu , & il s'acquitta de ce devoir le 4. du mois passé , par la bouche de M. l'Evêque de Soissons. Ce Prelat dit qu'il laissoit aux gens du siecle le soin d'admirer en ce Monarque cette intrepidité dans les plus grands

perils de la guerre , qui luy a acquis dès ses premières années une réputation si distinguée dans toute l'Europe ; de parler de cette magnanimité qui le soutient si également dans l'une & dans l'autre fortune ; de louer cette bonté admirable , qui le rend toujours prest à oublier les égaremens de ses Sujets , qui n'avoient pû estre dans une Nation si noble , que l'effet d'une seduction artificieuse , & enfin de mesler dans son éloge tout ce qui peut mieux tracer l'image d'un grand Prince ; que le Clergé qui estoit dépositaire des sacrées veritez de l'Evangile , ne loueroit en luy que ce qui avoit rapport à la Religion Catholique & qu'il oublieroit en quelque sorte un grand Roy , pour ne se souvenir que d'un Chrestien

d'une fidelité si entiere & si celebre ; qu'il ne parloit point de la sorte à l'occasion de l'estat present où ce Prince se trouvoit ny du prétexte de Religion qu'avoient pris ses Ennemis pour luy nuire , & que son dessein estoit uniquement d'admirer cette pieté sincere qu'on voyoit reluire en toutes les actions de Sa Majesté, ce respect si édifiant qu'Elle témoignoît en toutes occasions pour les misteres sacrez de nostre sainte Religion , ce goust si Chrestien qu'Elle faisoit voir pour nos augustes Ceremonies , & son exacte assiduité aux divins Services , en sorte qu'on pouvoit nommer heureuses lesames Chrestiennes qui contemplant ce grand Roy , trouvoient à la fois dans ses exemples , & des instructions & un modele. 11

ajouta qu'il y avoit sujet d'esperer que le Ciel cesseroit bien-tost d'éprouver une vertu si parfaite, & que si par un conseil secret de sa Providence, qu'il estoit impossible de penetrer, il avoit permis que l'Angleterre eust esté surprise, il la rameneroit bien-tost aux pieds de son cher Prince, puis qu'on ne pouvoit douter que les cœurs des Anglois ne luy fussent véritablement acquis, si l'on ne vouloit faire injure à une Nation, à qui de toutes les qualitez que l'on pouvoit souhaiter dans les Nations les plus celebres, il ne manquoit que la connoissance de la vraie Religion, *Ouy, Sire, pour-suivit il, nous les verrions icy baiser les mains sacrées de Vostre Majesté, & verser à ses pieds des larmes de joye de l'avoir, s'il faut ainsi parler,*
comme

comme recouvrée après l'avoir perdue par une malheureuse fatalité, s'ils estoient aujourd'huy les maistres d'eux-mesmes; s'il leur estoit aussi libre de disposer de leurs actions, que de leurs volontez & de leurs cœurs. Et avec quelle admiration mêlée de tendresse serions nous les spectateurs de la bonté & de la clemence. avec laquelle vous oublieriez toutes les fautes dont ils se reconnoistroient coupables, encore qu'ils ne les ayent commises que malgré eux. Ce Prelat finit en assurant Sa Majesté que le Clergé de France ne cessoit point de demander au Ciel une faveur si signalée, & qu'il en faisoit un des principaux objets de ses vœux.

Le mesme jour, M. l'Evêque de Nismes fit un compliment de mesme nature à la Reine d'Angleterre, & dit à cette Princesse,
Juil. 1695. D

que l'honneur qu'avoit le Clergé de France d'être assemblé presque sous ses yeux & de voir de près ces grandes qualitez que la Renommée n'apprend d'ordinaire que foiblement, le faisoit acquitter avec plaisir d'un devoir qu'il luy rendoit avec justice, que les Ministres du Seigneur au nom desquels il portoit la parole devant elle, devoient beaucoup à une Reine, que sa naissance, son esprit, ses vertus, & ses malheurs mêmes, si on l'osoit dire, rendoient venerable à toute l'Eglise, & qui fidelle à la Loy de Dieu malgré les tentations du siecle les plus touchantes, avoit sceu faire à sa Religion un sacrifice de sa grandeur; qu'en renonçant à l'éclat dont l'orgueil du monde se flatoit, elle n'avoit rien perdu de sa gloire;

que sa foy ne brilloit pas moins que ses Couronnes , & que rien ne faisoit mieux connoître le droit qu'elle avoit de les porter , que le courage qu'elle avoit eu de les abandonner pour J. C. que cette espece de nouveau zele , qui ne pouvoit tomber que dans un cœur aussi grand & aussi pieux que le sien , luy faisoit autant d'admirateurs , qu'il y avoit de veritables Fidelles dans le Royaume de Dieu ; que par tout où regnoit la pieté , cette Princesse regnoit indépendamment de la fortune , & qu'il n'y avoit point de cœurs Chrestiens où la Justice & la Religion ne luy élevassent un trône invisible , inaccessible aux Usurpateurs ; que pour prix de sa soumission aux ordres suprêmes ; le Ciel avoit versé dans son ame ces benedic-

tions de douceur qui estoient les sources ou les récompenses de la vertu, ce gouſt de la parole de Dieu & de ſes veritez Evangeliques, cette profonde veneration de ſes Miſteres, cette reſpectueuſe déference à ſes volontez, quelque rigoureuſes qu'elles puſſent eſtre, cette droiture qui la portoit naturellement au bien, & ne la laiſſoit jamais ſortir des voyes de la verité; cette bonté qui la faiſoit pardonner aux uns compatir aux autres, utile à pluſieurs, honneſte & charitable à tous; ces retraites, où loin du bruit & du commerce du monde, elle tiroit du fond d'une ſolide devotion & d'une tranquille conſcience ſes conſolations ſecretes; que c'eſtoit par là qu'elle n'avoit eſté ny éblouie par la gloire, ny abattuë par l'adverſité;

qu'elle avoit séparé dans une élévation suprême ce qu'il y avoit de la grandeur de Dieu, d'avec ce que la vanité des hommes y mêloit, ayant discerné dans les afflictions, parmy ce qu'elles avoient de triste, ce qu'elles avoient de salutaire, & que dans ces estats differens toujours égale à elle même, elle avoit pratiqué cet art si difficile & si peu connu, de mettre à profit pour l'éternité, les prosperitez & les tribulations de la vie; que Dieu avoit permis qu'elle eust porté de si grands exemples dans la France, où l'on faisoit gloire de les respecter, & où la pieté du Roy nous accoustumoit depuis longtemps à reconnoître & à louer des vertus royales. Ce Prelat finit en disant, que si les vœux de ceux au nom de qui il parloit,

pouvoient estre exaucez , les nuages que la confusion & l'erreur avoient formez ; se dissiperoient bien tost ; qu'on verroit les Couronnes de leurs Majestez Britanniques refleurir sur leurs testes sacrées ; que Dieu leur rendroit le Sceptre qu'Elles avoient mis en dépost entre les mains de la Providence , & que leurs Peuples éprouveroit qu'il n'y avoit point de joug plus pesant que celuy d'une domination injuste , & qu'ils ne pouvoient estre heureux , que sous leurs Princes legitimes.

M. le Maréchal de Choiseul estant arrivé à Caën , où il venoit pour conserver la Province, M. le Doyen de l'Eglise Collegiale du Saint Sepulcre de la mesme Ville , le harangua en ces termes , en presence de M.

de Renti , Lieutenant General ,
& de plusieurs autres personnes
de distinction.

MONSEIGNEUR ,

*Entre les plus beaux noms que le
Roy des Rois se donne dans les sain-
tes Lettres , il prend celui de Dieu
des Armées. Il veut que nous ho-
norions comme des Dieux les Princes
& les Seigneurs qui combattent pour
sa gloire , & il les appelle luy mes-
me des Dieux. S'il y a eu , Monsei-
gneur , un Prince sur la terre qui ait
mérité ce nom si glorieux, c'est sans
doute nostre grand Monarque. Il est
le Dieu des Princes liguez , comme
Moyse l'estoit de Pharaon, puis que
Dieu l'a aimé & revêtu de son Zèle
& de sa puissance en faveur de la
vraye Religion; & comme Dieu s'est
servi autrefois de Josué , de David,
& mesme de ses Anges pour defaire
les Ennemis de son Peuple , il se sert*

tous les jours de vous, Monseigneur, comme une Image vivante de sa grande puissance, un des plus grands Héros du monde pour vaincre les Ennemis de sa Religion, & de cet estat. C'est pourquoy, Monseigneur, nous ne devons pas craindre qu'ils fassent de descente dans cette Province, puis que nous avons le bonheur de vous y avoir pour nostre Ange tutelaire, qui nous est envoyé de la part du Dieu fort, & qui nous est donné par le plus fort de tous les Rois. C'est aussi, Monseigneur, ce qui nous oblige de venir vous rendre nos respects & nos soumissions, & vous assurer de nos vœux, de nos prières, & de nos Sacrifices pour vostre conservation.

Voicy la copie d'une Lettre qui m'est tombée entre les mains & dans laquelle vous trouverez le détail d'une [partie des mal-

heurs qui sont arrivez en quelques Villes d'Italie, par les tremblemens de terre.

A Montefiascone le 14. Juin 1695.

Nous sommes dans le Pré du Cardinal Barbarigo, où nous avons dressé des Barraques, & nous avons esté en grand danger jusqu'à deux heures après midy. La Ville de Montefiascone tremble à tous momens. Cependant il n'est encore tombé que quelque cheminées, & quelques pierres en divers endroits. Après plusieurs secousses peu considérables, & après quelques jours d'intervalle jusques au 10. de ce mois, cette nuit, sur le onze heures du soir on a ressenti deux horribles secousses, qui ont réveillé & fait faire tout le monde. Ces tremblemens ont redoublé plusieurs fois, mais fort légèrement jusqu'à trois heures du matin, qu'ils

ont augmenté au avec tant de force, que nous croyions que tout alloit abîmer, mais cependant il n'y a eu autre mal que quelques ouvertures dans la terre. Enfin sur les sept heures, on a senti une secousse si terrible, que toute la Ville a pensé estre renversée; les cloches ont sonné d'elles mesmes, & cette secousse a esté si generale, que toute la Province en a esté endommagée. La Ville de Bagnarée, Patrie de Saint Bonaventure, a esté toute renversée, avec une grande perte de personnes. Celane petite Ville voisine de Bagnarée, a esté aussi ruinée entierement. M. le Cardinal Sachetti, Gouverneur de Viterbe, s'est retiré de la Ville, & il demeure dans son carosse, d'où il donne ses ordres pour le secours de ses Diocésains. Le Lac de Bolsene s'est élevé de la hauteur de deux piques, & s'est débordé trois milles à la rom,

de. Ensuite s'estant retiré, il a laissé quantité de poissons sur le rivage, dont tous les Paysans se seroient fort accommodé, si l'épouvante n'avoit pas esté si universelle. Les autres Villes & Bourgs endommagé par le mesme tremblement, sont Burmagnon, Orvietto, Toscanilla, Lorverio, Podimonte, le Graffé. Aquapendente, Lagersa, Gradoli, Ponfauino, Livita, Lastillana, & plusieurs autres.

Je ne doute point que vous n'ayez déjà appris la mort de Messire Louïs de Lascaris d'Urfé, Evêque de Limoges, arrivée au commencement de ce mois. Ce digne Prelat avoit l'honneur d'estre Filleul du Roy, & estoit l'Aîné de la Maison d'Urfé, en laquelle le Ciel semble avoir uni dans ces derniers temps la devotion avec la valeur & les belles

Lettres. Il avoit passé à la Cour les premières années de sa vie, en qualité d'Enfant d'honneur auprès de Sa Majesté, mais les grands exemples de piété & de vertu que luy donnoient M. le Marquis d'Urfé, son Pere & Madame la Marquise d'Urfé, sa Mere, qui étoit de l'illustre Maison d'Alegre, le porterent à quitter le monde peu de temps après qu'il eut commencé à le connoître. Dans ce dessein il se retira dans le Seminaire de Saint Sulpice, où il se donna entièrement aux charitables fonctions du Sacerdoce, par les Instructions familières & fréquentes qu'il faisoit dans la Paroisse. Quoy que par cette retraite, M. l'Abbé d'Urfé, son Frere, nommé à l'Abbaye d'Uzerche, fust devenu l'Aîné de la Maison, il profita moins des

avantages que luy laissoit son Aîné, que du bon exemple qu'il venoit de luy donner. Il prit comme luy le parti Ecclesiastique dans le même Seminaire, & de là passa en Canada pour travailler uniquement à la conversion des Sauvages, & des Infidelles. Son troisième Frere entra dans la Congregation des Peres de l'Oratoire, où il est mort; & le quatrieme embrassa aussi le Sacerdoce, vécut comme ses Freres dans le même Seminaire, & mourut Doyen de l'Eglise Cathedrale du Puy, de sorte que les deux derniers Enfans mâles de la Maison d'Vifé, en devinrent les Aînez chacun à leur tour; l'un estant mort Colonel de Cavalerie, & l'autre ayant toujours servi le Roy en ses Armées, dans la Charge de Lieutenant de ses

Gardes , & de Capitaine-lieutenant des Chevaux - legers de Monseigneur , auprès de qui Sa Majesté l'a attaché en qualité de Menin.

Après vous avoir parlé des differens estâts des Heritiers du grand nom d'Urfé, je viens aux pieuses actions du Prelat dont la mort donne lieu à cet article. Il fut sacré Evêque de Limoges en 1677. & s'en alla aussitôt prendre possession de la vigne où il devoit travailler , mais pour le faire avec tout le succès qu'il s'étoit promis , il se resolut à une perpetuelle residence , qu'il a toujours soutenuë, quoy que souvent on l'ait député dans les Assemblées du Clergé , ce qu'il a tâché d'éluder avec toute la déférence qu'il devoit à l'honneur d'une telle députation. Pendant cette résidence il s'est occupé à

visiter son Diocèse , & à y faire des Prédications continuelles , tantost dans sa Cathedrale , & tantost dans les autres Eglises de Limoge. Ces Instructions qui nourrissoient les ames dans la pratique des vertus, estoient ordinairement accompagnées de grandes liberalitez envers les Pauvres, & sur tout dans les dernieres années de sa vie; ou la disette a obligé souvent ce charitable Pasteur à épuiser ses coffres pour secourir son Troupeau. Les fatigues qu'il se donna dans ces laborieux exercices, luy causerent différentes incommoditez, dont il se tira, mais plus par le secours des prieres qu'on faisoit pour luy, que par celuy des remedes. La fièvre tierce qu'il avoit eüe en dernier lieu, l'ayant quitté, luy laissa des signes evidens d'un peril plus grand que

celuy d'où il sortoit , toutes les extremitez de son corps estant devenues noires. Vn accident si extraordinaire alarma les Medecins de la Province, & l'on eut recours à l'habileté de ceux de Paris , mais avant que leurs ordonnances fussent arrivées à Limoges le mal avoit fait un progrès funeste. Ce Prelat sentit de cruelles coliques, suivies de vomissemens presque continuels , qui luy laisserent à peine la liberté de recevoir les Sacremens. Pour s'y préparer , avant que M. l'Abbé son Frere les luy vinst administrer, il demanda pardon à tous les Ecclesiastiques, & même à ses Domestiques, du mauvais exemple qu'il avoit pû leur donner, ce qu'il fit avec tant de liberté d'esprit , qu'il répondit aux Prieres de recommandation de l'ame, en les accompagnant

d'actes de contrition, d'amour de Dieu, & de conformité à sa volonté; & comme il sentoît diminuer ses forces, & augmenter ses douleurs, il fit son testament, par lequel il donna aux Pauvres le reste de ce qu'il avoit, & pria M. l'Abbé d'Urfé que l'on ne luy fît ny pompe, ny Oraison funebre, & qu'on l'enterrast dans la Chapelle qu'il avoit fait bastir au Séminaire, immédiatement au dessous du Cierge qui brûle au lieu de la Lampe devant le Saint Sacrement. Après cette disposition, il demanda qu'on lût la Passion de J.C. sur la fin de laquelle il expira. On l'exposa dès ce même jour dans cette Chapelle, où l'on ne mit qu'un lé de tenture avec quelques Ecussions de ses Armes, mais sans velours & sans litre. Il étoit revêtu de ses habits Pontificaux, dans lesquels il fut enter-

ré. Le Clergé, & toutes les Communautés de la Ville vinrent en procession, pour prier autour de son corps, qu'on porta le lendemain dans la Cathedrale, soutenu par huit Ecclesiastiques de cette Eglise. Les Chanoines le receurent avec toute la veneration deuë à la memoire d'un si digne Evêque, & après les Prières accoutumées, on le reporta dans le Seminaire, parmy les gemissemens & les cris des Bourgeois & des Pauvres, dont le nombre estoit si grand, qu'à peine les ruës estoient-elles libres, les uns s'empressant à luy baiser les pieds, les autres à y faire toucher des Chapelets, & tous en general disant, les larmes aux yeux : *Adieu, nostre bon Pasteur, adieu le Pere des Pauvres, qui ne les a jamais abandonnez.* Ces re-

grets , qui valent mieux que les plus grands éloges , se sont tournez en prières , que l'on va faire sans cesse sur son tombeau.

La Lettre adressée aux Cartésiens & inferée dans la mienne du mois de Février dernier , a attiré deux réponses que je vous ay envoyées dans les mois d'Avril & de May de cette année. Voicy une réplique de l'Auteur de cette mesme Lettre à ces deux réponses:

MONSIEUR,

Vous ne pouviez pas mieux vous y prendre pour m'engager à vous proposer , non de nouvelles difficultés , mais de petites réflexions sur vostre réponse à ma Lettre du mois de Février dernier. Je me serois dispensé

de le faire si vous m'aviez fait part de plusieurs belles choses que vous me marquez avoir encore à dire ; au moins esperay-je , que vous aurez cet égard pour le Public , de ne les pas tenir dans l'obscurité , & que vous luy communiquerez les trésors de vostre sagesse & de vostre science, sans envie & sans trop prendre le ton de Maître. Je consens volontiers que vous continuiez à le faire à mon égard ; & que sans autre formalité, vous tiriez mesme d'abord des conséquences , pour avoir lieu de vous récrier à la maniere obligeante que vous l'avez fait. Je me garderay pourtant bien de vous imiter en cela & de suivre à vostre égard d'autre exemple que celui qu'on vient de me donner dans la belle & sçavante réponse , que l'Auteur du Mercure promettoit au bas de la vostre. Voicy donc , Monsieur , ma premiere reflexion.

Tout ce que vous dites d'abord avec tant de confiance , seroit merveilleux , si vous aviez plutost montré , que le corps uni actuellement à l'ame , est incapable de sensation, & qu'il n'en peut estre au plus que l'instrument ou la cause occasionnelle. C'estoit là , ce me semble , le principe qu'il falloit d'abord bien établir , pour répondre solidement & en droit fil , puis faire voir , si vous pouviez , qu'une tristesse mortelle n'estoit pas en I. C. incompatible avec une beatitude parfaite ; & si vous le pouviez faire sans recourir au miracle de la Toute puissance , avec S. Thomas & quasi tous les Peres , ou à la suspension passagere de la felicité , comme ceux qui croient que l'idée du vray bonheur exclut toute sorte de peine , montrer qu'il n'est pas de la foy , que son Ame sainte ait toujours esté heureuse de-

puis le premier moment de sa création & de son union hypostatique avec le Verbe, quoy qu'en dise Melchior Canus & beaucoup d'autres grands hommes. Vous avez ainsi répondu dans toutes les formes, dissipé entièrement mon doute, & fait voir que la Philosophie de M. Descartes n'enseigne rien de contraire aux sentimens des Saints Peres & de la Theologie Chrestienne. Mais venons aux autres reflexions qui vont servir de réponse à presque tout ce que vous dites dans vostre Lettre.

Vous faites grand fond sur ces paroles de I. C. Tristis est anima mea usque ad mortem. Vous avez raison de le faire. Il n'est rien de plus constant & de si indubitable que ce que la Verité mesme nous declare: mais cette mesme Verité, toujours uniforme, & jamais opposée à elle-mesme, nous dit du Sauveur dans

Isaye ; Non erit tristis & turbulentus ; dans les Proverbes , Non contristabit iustum quidquid ei acciderit ; & dans S. Matthieu seulement , cœpit contristari , & moestus esse : si bien que pour concilier des Passages en apparence si contraires , & ceux qui marquent la vision beatifique de I. C. & l'excès de ses tourmens , je ne vois pas que cela se puisse autrement , qu'en attribuant à son ame un bonheur sans mélange de peine , & à son corps la capacité de tout souffrir & de tout endurer : partage également juste & nécessaire pour accorder l'Ecriture à l'Ecriture mesme , & lever les contrarietez qui semblent sans cela s'y trouver.

Car pour ce qui est de l'endroit sur lequel vous appuyez tant , & qui est en effet le plus pressant , vû que l'ame est en nous l'unique sujet de la

tristesse, je crois pouvoir dire que le mot, anima, dans l'Ecriture se prend plus souvent pour tout l'homme que pour cette partie spirituelle qui est en luy & qui le rend raisonnable, la tristesse dont J. C. parle estoit plutôt en luy un abattement convulsif, & une défaillance abîmante de son sacré corps, qu'un effet de la douleur de son ame bienheureuse. Cela paroist par ces belles paroles qu'il dit aux Apostres: Spiritus quidem promptus est, caro autem infirma, par le peu de courage qu'il montra, & qui l'obligea de prier son Pere de le delivrer de la mort, s'il estoit possible, par les plaintes amoureuses qu'il luy fit de son délaissement, par le secours qu'il receut d'un Ange envoyé du Ciel pour le consoler, & surtout par la sueur de sang qui luy arriva dans le jardin des Olives, & qu'une veüe vive & perçante, entre

tre autres choses, des tourmens qu'il devoit endurer, luy causa, par une suite necessaire de l'union de son corps avec son ame, dont la perception de ce qui luy estoit contraire, excitoit naturellement en luy les mesmes mouvemens & les mesmes impressions, que si son ame n'eust pas esté heureuse, & si elle eust pu estre autrement frappée de ce qui devoit arriver à son corps pendant le cours de la passion, que les Bienheureux le sont à la veüe de nos maux & de nos miseres. Vous sçavez que le bonheur de ceuxcy n'en est pas pour cela moindre, ny plus alieré, quelque ardente que soit leur charité pour nous; pourquoy donc celuy de I. C. en seroit il moins grand & plus troublé, luy qui, pour parler comme S. Thomas, estoit sur terre aussi excellemment comprehenseur, qu'ils le sont maintenant sans leur corps dans le Ciel? Le

Juillet 1695.

E

privilege que L. C. avoit infiniment
à plus juste titre , qu'Adam d'ar-
rester la communication des mouve-
mens , selon son plaisir , & d'empê-
cher qu'il ne fust frappé d'aucun sen-
timent prévenant & involontaire ,
ne suffisoit il pas pour faire que l'im-
pression naturelle des objets des coups
& des playes qu'il receut , ne pas-
sast pas jusque dans son ame, qui quoy
qu'avertie à nostre maniere, de ce qui
arrivoit dans son corps , pour le porter
à la recherche ou à la fuite des cho-
ses , selon qu'elles luy convenoient ,
ou non , n'estoit pas frappée, du moins
de sentiment de douleur comme la
nostre. C'est mesme malgré nous lors
que nostre corps se trouve affecté de
quelque impression nuisible & con-
traire à son bien estre ; de sorte qu'on
peut dire de sa sainte ame , toujours
dirigée par le Verbe , que immota-
nans omnia movebat , que



GALANT.



*sans estre troublée , sans estre émeue
ny agitée par tout ce qui se passe de
tragique dans ce corps qu'elle ani-
moit , elle y regloit tout , elle y con-
duisoit tout , & le livra à ses enne-
mis, & à la mort mesme quand l'heu-
re fut venue : oblatuſ est, quia ipse
voluit. C'est ainsi , Monsieur , que
l'ame de I. C. par rapport à son corps,
n'a esté occupée , ny mesme frappée
d'aucune suite des mouvemens fa-
cheux dont il fut ébranlé ; & quand
le partage que vous faites fort à pro-
pos des differens rapports qu'elle a au
Verbe Divin , & à son corps mortel,
luy eut imposé la necessité de ressen-
tir de la douleur lors que celui cy
patissoit , & que cela ne parut pas
toujours impossible en tant qu'heu-
reuse & comprehensuse. Il n'est pas
du moins concevable comment estant
de soy indivisible son bonheur auroit
esté aussi parfait avec elle , que sans*

elle le caractère de la douleur estant de rendre malheureux dans le temps qu'on la souffre comme celui du plaisir est de rendre heureux tandis qu'on le goûte. D'ailleurs on ne peut se persuader que les douleurs de l'agonie ne soient du moins capables dans un mesme su et de diminuer la joye, pour si grande & si vive qu'elle soit, & je doute fort que si les Saints qui regnent dans le Ciel avec Dieu, pouvoient encore ressentir les douleurs de la mort qu'ils ont soufferte, je doute, dis je, que leur bonheur fust aussi parfait qu'il l'est, & que le torrent de volupté qu'ils goûtent leur parust également délicieux & charmant. Deux contraires mesme dans un degré inferieur, ne peuvent naturellement subsister en mesme lieu sans se combattre mutuellement, sans que l'action de l'un diminue à proportion l'activité & la resistance de l'autre.

Vous voyez donc , Monsieur , que c'est amoindrir de quelque chose le bonheur de l'ame de I. C. que de dire, comme vous faites , que parce qu'à l'occasion de son union avec le Verbe, elle estoit touchée de sentimens si forts & si vifs , que ceux qu'elle recevoit à l'occasion de son corps, pouvoient la fraper , mais non pas l'occuper, comment l'experience ne vous fait-elle pas voir qu'un sentiment de douleur , mesme medicre , tempere toujours & trouble la joye la plus grande & la plus extrême. Il n'est point d'homme , que dis je , il n'est point de Saint , qui dans l'extase & le ravissement ait jamais souffert, que je sçache , aucune secousse ou legere incision sans revenir à soy , ou ressentir diminution en la joye ineffable que son ame goûte, tant il est vray que le moindre sentiment partage toujours la joye de l'ame, en diminuant

le plaisir , & la fait , pour ainsi dire changer d'estat.

Mais si mon sentiment estoit véritable, le Sacrifice de I.C. dites-vous seroit purement materiel, puis que son ame n'a point participé aux douleurs de son corps, & qu'elle en estoit mesme incapable, sinon de soy, du moins à cause de la felicité des Saints dont elle jouissoit. Non, Messieur, son Sacrifice n'en a pas été pour cela moins spirituel, à cause de l'acceptation volontaire qu'il fit des humiliations, des opprobres, des outrages, & de la mort même dès son entrée dans le monde. Vous savez qu'après avoir remercié son Pere de luy avoir donné un corps, sans parler d'ame propre au dessein qu'il avoit formé de toute éternité de le sacrifier : corpus autem aptasti mihi, il luy declare aussitôt qu'il vient pour faire sa volonté là dessus.

Tunc dixi, ecce venio, ut faciam, Deus, voluntatem tuam. *Volonté qui, comme dit S. Paul, nous a sanctifiés par l'offrande que I. C. a faite une fois de son corps. In qua voluntate sanctificati sumus per oblationem corporis Jesu Christi semel. C'est ainsi que le Sacrifice de cet Agneau immolé dès l'origine du monde, n'est accompli dans la plénitude des temps en esprit & en vérité, & que son ame y a eu d'autant plus de part, qu'elle y a contribué d'une manière plus noble & plus relevée.*

En voilà, ce me semble, assez, Monsieur, pour ne pas rendre vostre attente tout à fait inutile; souffrez cependant que j'insère icy deux mois de réponse à la Lettre qui a paru après la vostre, & que j'estime beaucoup. Son Auteur me paroist avoir pris le chemin le plus court & le plus

aisé, que de nier ce que les deux partis croient pour se débarasser des difficultés presque insurmontables à tenir d'une part, que l'ame de I. C. jouissoit de la gloire ; & de l'autre, qu'elle estoit en luy comme en nous, l'unique sujet des sensations. Mais j'aurois souhaité qu'en abandonnant si aisément la tradition & le consentement general & uniforme des Peres & des Docteurs anciens & modernes, pour ouvrir une carrière nouvelle, il eust répondu à ces endroits de l'Ecriture, qui autorisent la vérité qu'il nie sur des Passages, auxquels il sçait bien qu'il est facile de répondre. Voicy, à mon avis, les moins équivoques.

Il est dit de J. C. dans un Pseaume, le Psalmiste parlant à Dieu : *Beatus quem elegisti & assumpsisti* ? ce Sauveur des hommes parlant de soy, à l'exclusion de tout au-

GALANT. 105

tre, dit dans l'Evangile, Non autem vidit quifquam Patrem, nifi is qui est à Deo, hic vidia Patrem, ego autem novi eum, ego fcio eum. Or voir & connoître Dieu à la maniere que J. C. le voyoit & la connoiffort, c'eft estre heureux, & jouir de la vie éternelle; conformément à cet Oracle, Hæc est vita æterna, ut cognoscant te, &c. On ne peut donc douter que ces Passages, & quelques autres, déclarent moins la felicité de son ame, que ce qui arriva sur le Thabor en découvrit sensiblement la verité, & nous confirma dans l'esperance que nous avons de participer un jour à celle de nostre divin Chef. Car de dire qu'il devoit meriter la gloire de son ame aussi-bien qu'il luy a fallu meriter celle de son corps plutôt que d'en estre revestü, & que les mêmes raisons de l'un valloient pour l'autre;

c'est vouloir ignorer qu'il ait reçu en son ame par anticipation l'effet des merites infinis qu'il devoit ensuite acquerir ; son corps fut mesme en ce sens revestü de gloire quelques momens sur le Thabor. Quelle merveil-
le donc que l'ame qui l'animoit en ait esté pour toujours revestüe dès le moment de sa creation, & de son union hypostatique, sans qu'elle eust encore rien fait pour jouir du prix & de la couronne qui ne se donne à ses coheritiers qu'après le combat.

Je conviens qu'il n'est pas de foy explicite, & que tout le monde ne doit pas sçavoir de nécessité de salut, que l'ame de I. C. ait esté heureuse pendant qu'il a conversé avec les hommes ; mais j'ay peine à croire que cette verité ne soit pas de foy implicite dans l'Eglise, qu'on la puisse regarder sur un autre pied, à moins que

*l'Ecriture expliquée & entendue de
mesme par les Peres & les Docteurs,
& leur consentement unanime sur
un point de doctrine, ne soit plus
la regle de ce que nous devons croire.
Je voudrois fort qu'on me détrompât
sur cecy, & qu'on n'eust pas passé
cet endroit de ma premiere Lettre
sans en rien dire directement. Je
finis, Monsieur, par cette remar-
que.*

*Il me semble qu'en cette occasion
les Peripateticiens ne sont pas obli-
gez comme les Cartesiens, de recon-
rir, s'ils ne veulent, au miracle,
ou à la suspension, moins encore à dé-
laisser dans une chose aussi importan-
te, l'opinion commune pour deffen-
dre la leur. Quand on tient, com-
me ils font, que le corps & l'ame
est susceptible de sensation, on ne
se trouve à ce sujet dans aucun de
ces engagements; & s'il faut pour*

cela qu'il soit animé, c'est qu'autrement le sentiment luy seroit superflu & inutile, n'y ayant plus de remede pour le soutenir & le conserver après la séparation de l'ame en nous, ou de la destruction dans les animaux. Si on y prend bien garde, & qu'on sçache démonstrer ce qui se passe en nous, on s'apperoit bientôt, que comme l'esprit a des opérations indépendantes, & d'autres dépendantes du corps, cetuy-cy en a de mesme de certaines, dépendamment & d'autres indépendamment de l'esprit; mais qui cessent dès leur séparation mutuelle, & peut estre de la part du corps quelque temps avant, comme tout à fait inutiles à la conservation de la vie, qu'on est prest de perdre par une suite nécessaire du mauvais estas où il se trouve, par la violence du mal. Voilà, Monsieur, ce que j'avois à ajouter, &c.

que j'espere que vous aurez pour agreable, le suis, &c.

Je vous envoyay le mois passé l'ordre de Baraille de l'Armée de Flandre, lors qu'elle est entrée en campagne. Vous avez souhaité de voir celui de l'Armée d'Allemagne, quand elle a passé le Rhin pour entrer dans le pays ennemi, & je satisfais à ce que vous demandez. Je vous ay déjà dit qu'il est malaisé que tant de corps demeurent longtemps ensemble, & qu'après l'ouverture de la Campagne il ne s'en fasse pas plusieurs détachemens pour attaquer, ou pour se défendre, selon l'occurrence des affaires.

Comme il n'a point paru d'Ouvrages de la composition de Madame de Pringy, dont la lecture n'ait donné beaucoup de plaisir,

F I O M E R C U R E

je croy vous en faire en vous ap-
 prenant qu'il en vient de paroî-
 stre un de sa façon , intitulé ,
Tunie , ou les Sentimens Romains.

Les expressions dont cette Dame
 se sert , sont si nobles & si éner-
 giques , qu'elle n'a pas eu de
 peine à mettre dans leur jour les
 sentimens des Heros de son His-
 toire. Elle se vend chez la , Veu-
 ve Coignard, rue de la Bouche-
 rie , au bout du Pont Saint Mi-
 chel.

Vous sçavez avec combien
 d'approbation les quatre pre-
 miers Volumes des Voyages
 Historiques de l'Europe ont
 esté reçus du Public. On a déjà
 fait plusieurs editions du pre-
 mier & du second, & le cinquié-
 me qui vient de paroître , con-
 tient tout ce qu'il y a de plus
 curieux en Hollande, & dans le

reste des Provinces Unies. Rien ne doit manquer à ce Volume, de tout ce que le Lecteur peut souhaiter, puisque l'Auteur ayant demeuré long temps en Hollande, a des connoissances toutes particulieres de ce Pais-là. Cette cinquième Partie se vend chez le sieur le Gras, dans la grande Salle du Palais.

M. Duperieu, ancien Consul de Bordeaux, a fait imprimer un Recueil d'Edits, Declarations & Arrests concernant la Jurisdiction Consulaire. Cet ouvrage est tres utile aux jeunes Negocians. L'Auteur y a ajouté plusieurs avis & décisions pour beaucoup de contestations qui arrivent entre ceux qui negocient, sur tout à l'égard du temps pendant lequel un Tireur de

Lettre est tenu de remettre sa provision pour pouvoir se défendre valablement de garantir la Lettre, supposé que les diligences ne soient pas faites dans le temps. Il fait vendre ce Livre par le sieur Chapuis, Marchand Libraire à Bordeaux.

Je vous appris dans ma Lettre du mois passé le mariage de Messire Jacques Clairét, Seigneur de Rampan, Ecuyer ordinaire du Roy, avec Mademoiselle de Bragelongne, Fille de M. de Bragelongne de Haute-feuille. Un accident malheureux, & connu de tout Paris, termina sa vie sur la fin du mesme mois, & fit connoître que mesme dans les plus belles années, il n'y a rien de certain au monde.

Messire Charles de Chuer,

Marquis de Pontallec , Comte de la Porteneuve , Vicomte de Thienrz , Baron de Tronchateau , mourut aussi sur la fin du mesme mois . Voicy les noms de quelques autres personnes considerables de l'un & de l'autre sexe mortes depuis ce temps-là .

Dame Madeleine Bouvot . Elle estoit Veuve de Messire Leon le Feron , Seigneur des Touches la Varanne , Touscheberdier , & autres lieux .

M. le Comte de Romecourt . Il est mort à Chalons , estant encore fort jeune , après avoir toujours languy pendant les dernieres années de sa vie , ce quil'avoit mis hors d'estat de rendre à son Prince tous les services que son inclination & le sang dont il sortoit exigeoient de luy . Il estoit Fils de M. le

Comte de Romecourt , dont les actions de bravoure sont assez connues en France , & qui fut tué dans le Boulonnois où il commandoit toutes les Troupes tirées des garnisons de cette Province , & des Frontieres de Picardie. La Maison de Romecourt est tres-recommandable, tant par son ancienneté , que par les services qu'elle a rendus, depuis plus de trois cens ans qu'elle est establie en France. Elle est originaire d'Allemagne , & vient de Berthord Duc de Zeringen , dont l'un des Descendans est Fondateur de la Ville de Berne en Suisse , laquelle porte les armes de cette Maison.

Messire Michel de Marillac , Seigneur d'Attichy. Il estoit Avocat du Roy au Chastelet de Paris , où nonobstant son jeune

Âge il faisoit paroître une grande intelligence aux affaires, & une vivacité incroyable. Il est inhumé en l'Eglise des Religieuses Carmelites du grand Convent, en la sepulture de ses Ancestres. Madeleine de Marillac, sa Sœur, est Veuve de Messire René Armand de la Fayette, Seigneur, Comte dudit lieu, Brigadier des Armées du Roy, mort à Landau en Allemagne le 5. Aoust 1694. d'où son Corps fut apporté aux Feuillans de la rue S. Honoré. M. de Marillac qui vient de mourir, estoit fils de Messire René de Marillac, Seigneur de Dolinville & Atichy, Conseiller d'Etat ordinaire, & Conseiller d'honneur au Parlement, & de Marie-Bochart, Fille de François Bochart Seigneur de Saron, Conseiller d'E-

rat, & Intendant de Justice à Lyon¹, Petit-fils de Michel de Marillac, aussi Conseiller d'Etat, & de Jeanne Potier d'Ocquerre, Fille de Nicolas Potier, Seigneur d'Ocquere, Secrétaire d'Etat, arriere Petit fils de René de Marillac, Maître des Requestes, qui estoit Fils de Michel de Marillac, Seigneur de Ferrieres, Garde des Sceaux de France, Personnage d'une probité & d'une vertu distinguée, faisant de grandes charitez aux Pauvres, & ayant beaucoup contribué de ses soins & de son bien, pour l'établissement de l'Ordre des Carmelites en France. M. de Marillac, Avocat du Roy du Châtelet, estoit aussi Neveu de M. de Marillac Curé de S. Jacques de la Boucherie, cy devant Curé de S. Germain de l'Auxer.

rois , dont la pieté peut servir d'exemple aux personnes les mieux réglées. De Marillac porte d'argent maçonné de sable, rempli de six merlettes de mesme; & un croissant de gueules en cœur.

Messire Jacques Gaudin, Chanoine de Nostre Dame de Paris. Il estoit âgé de 84. ans ou environ , Docteur de la Maison & Societé de Sorbonne dès l'année 1646. Il a esté Official de deffunt M. de Perefixe , Archevesque de Paris.

Dame Catherine Abraham , Epouse de Messire Jules d'Arnolfiny , Seigneur de Maignac , Chevalier de l'Ordre de S. Louis Maître de Camp d'un Regiment de Cavalerie, & Brigadier General des Armées du Roy , dont elle n'a point laissé d'enfans. Elle estoit Sœur de deffunt

Jacques Abraham, celebre Avocat au Parlement, dont elle avoit eu de grands biens.

Messire Cesar Philippe de Beauvoir, Comte de Chastelus, Vicomte d'Avalonthe. Il avoit épousé en 1663. Dame Judith Barillon, Sœur de M. M. l'Evesque de Luçon.

Voicy quelques-uns des Sonnets sur les Bouts-rimez proposez par la celebre Compagnie des Lanternistes. Vous trouverez le nom de l'Auteur au bas de chaque Sonnet.

A U R O Y.

S O N N E T S.

I.

Quel heureux sort, grand Roy !
 Vous avez Dieu pour guide.
 Il regle vos projets, vous suit de
 toutes parts.

*Vous vancez ses Autels, il défend
 vos remparts,
 Quand vostre bras combat, c'est sa
 main qui décide.*



*C'est luy qui vous conduit dans la
 course rapide
 Où vous allez plus loin que n'ont
 fait les Césars.
 On vit ces Conquerans triompher
 des hazards,
 Mais ils n'égalent pas vostre cœur
 intrepide.*



*Le Ciel qui vous donna les glorieux
 emplois.
 De regner & de vaincre, & d'af-
 fermir ses Loix.
 Vous soutient aujourd'huy parmy
 tant de tempestes.*



*Effuiez hardiment ces orages divers;
 Le Seigneux vous promet d'éternel-
 les conquestes,*

*Et s'il marche avec vous, que pourra
l'Univers ;*

**Leydet, Conseiller au Presidial
de Bordeaux.**

II.

Grand Roy, dont la sagesse est
le fidelle guide,
Tes armes ont porté l'effroy de toutes
parts;
Par toy la Ligue voit foudroyer
ses rempars;
Par toy toujours le Ciel heureusement
decide.



La Victoire jamais ne parut si
rapide.
Pour ce fier Conquerant, le premier
des Cefars.
Elle vole pour toy ; ton cœur dans
les hazards,
Toujours égal à soy, se fait voir
intrepide.
La



*La gloire & la vertu partagent les
emplois.
En vain, pour éviter de tomber
sous les Loix
De tous costez l'Europe élève des
tempestes.*



*Après avoir soumis tous ses peuples
divers;
Sa valeur doit placer au rang de
les conquêtes,
Malgré tous ses efforts, celle de l'
Univers.*

De Bone camp, Medecin à Brest.

III.

*L'Oïis marche toujours où la
gloire le guide
Ses nobles actions brillent de toutes
parts,
Il gagne des combats, il force des
rempars,*

Juil. 1695.

F

Et par tout la fortune en sa faveur
décide.



La Victoire le suit, & d'un cours
si rapide,
Qu'il fait presque oublier les exploits
des Césars,
Et mieux qu'eux mille fois affron-
tant les hasars,
Au milieu des perils il paroist in-
trepide.



C'est au merite seul qu'il donne les
emplois,
Et gouverne l'Etat par de si sages
Loix,
Que de ses Ennemis il brave les
tempestes.



Il s'est fait admirer de cent Peuples
divers,
Et le bruit éclatant de ses grandes
conquestes,

GALANT. 123

A fait voler son nom au bout de
l'Univers.

D. H. R.

I V.

Pourvu qu'en nos desseins la
justice nous guide,
Qu'un monde d'Ennemis fonde de
toutes parts,
Pour desoler nos champs, pour forcer
nos rempars,
En faveur de nos vœux toujours le
Ciel décide.



Tel a-t-on vu Louis dans sa course
rapide
Ternir par ses exploits la gloire des
Cesars :
Toujours avec succès affronter les
hasards.
Et signaler par tout son courage
intrepide.



De ce Héros Chrestien les plus na-
bles emplois

F 2

Sont de faire observer les adorables
Loix
De l'Estre souverain qui forme les
tempestes.



S'il l'a fait reconnoître en cent cli-
mais divers,
Ne merite-t-il pas qu'à toutes ses
conquestes
Il joigne quelque iour celle de l'U-
nivers?

TAMIRISTE.

V.

Sacrifie à la Paix la fureur qui
te guide,
Ligue, aux vœux de Louis concours
de toutes parts,
En vain opposes-tu de superbes
rempars,
Du destin de la terre en arbitre il
decide.



La Victoire par tous le suit d'un
cours rapide

GALANT. 125

A peine pour Rivaux souffre-t-il
 les Cafars?
 N'attens pas ton salut du temps,
 ny des hasards,
 Il est dans ses projets sage, grand,
 intrepide.



Donne à ta rage encor de frivoles
 emplois,
 Tôt ou tard il faudra te soumettre
 à ses Loix,
 Et laisser succéder la bonace aux
 tempestes.



Fomente contre luy mille complots
 divers
 Il consacre au Seigneur le fruit de
 ses conquestes,
 Tu ne peux qu'à sa gloire armer
 tout l'Univers.

PAR J. A. N.

V. I. L. L. E. T.

Grand Roy, qui pris toujours
 la gloire pour ton guide,

E 3

Ton nom porte aujourd'huy l'effroy
 de toutes parts,
 Tu forces à ton gré les portes, les
 rempars,
 Du succès des combats ta prudence
 décide.



Le cours de ta valeur fut de tout
 temps rapide,
 En vain auprès de toy vante-t-on
 des Césars
 Comme eux tu vas braver jusque-
 ment les hasars,
 Il n'est point de Héros plus fier,
 plus intrepide.



Aux Conseils de Themis tu donnes
 tes emplois,
 Ta clemence retiens les Peuples sous
 tes Loix
 Tes soins savent les mettre à con-
 vert des tempestes.



De cent bras multipliés tu romps les
coups divers,
Et ton cœur à la fin lassé de ses
conquestes,
Présente encor le calme à ce vaste
Univers,

Dibussy, de Bayonne,
Docteur en Medecine.

Comme les Bouts rimés précédens, dont le premier estoit *Buste*, après avoir esté remplis à la gloire du Roy, selon le dessein de Mrs les Lenternistes, l'ont esté ensuite à l'avantage de Madame la Princesse de Conti, vous avertirez, s'il vous plaist, tous vos Amis de Province, qu'un Particulier, qui a autant de zele que de respect pour cette grande Princesse, en donnera le Portrait pour Prix à celui ou

à celle qui, aura le mieux réussi à faire l'Eloge de la mesme Princesse, pour qui tant de Plumes delicates se sont déjà fait un plaisir de travailler. On ne leur propose point d'autres Bouts-rimez que ceux qu'ils verront employer dans ces six Sonnets. Ceux qui auront travaillé feront mettre leurs Ouvrages entre les mains du Sr Brunet, Libraire dans la grande Salle du Palais, au Mercure Galant, dans le dernier jour du mois d'Octobre prochain. Le Prix sera donné le 25. Novembre suivant, & alors on declarera quels Juges les auront examinez, & le nom de la personne à qui on devra le Prix.

Voicy des paroles qui ont esté faites sur une Gavotte de M. Charpentier, si connu par ses Ouvrages. Comme elle a grand

GALANT. 129

cours, vous serez bien aise d'en
avoir tous les couplets.

CAVOTE.

I.

Celle qui fait tout mon tour-
ment,

Te l'aime à la folie :

Depuis longtemps je suis Amant
De l'aimable Silvie.

La voir & l'aimer seulement
Est toute mon envie.

Celle qui fais tout mon tourment
Te l'aime à la folie.

II.

La voir & l'aimer seulement
Est toute mon envie.

Je n'ay pu passer un moment
Sans l'avoir bien servi.

Celle qui fait tout mon tourment,

Fin

*Je n'ay point passé de moment
Sans l'avoir bien servi.*

*Les maux que je souffre en l'aimant
Me coûteront la vie.*

*Celle qui fait tout mon tourment ,
Etc.*

IV.

*Les maux que je souffre en l'aimant
Me coûteront la vie.*

*Dès que je la voy cependant ,
Mon ame en est ravie.*

*Celle qui fait tout mon tourment ,
Je l'aime à la folie.*

Les 29. du mois passé, Messire
Antoine Cleriadus, Comte de
Choiseul, Marquis de Beaupré.
Lieutenant General pour le Roy
en la Province de Champagne,
Colonel du Regiment d'Aginois
& Major General de l'Armée
de M. en la Province de Nor-

mandie , épousa Mademoiselle Anne-Françoise Barillon de Morangis , Fille de Messire Antoine Barillon , & de Dame Catherine Marie Boucherat , Fille de Messire Louis Boucherat , Seigneur & Comte de Compans , Chancelier de France , & des Ordres du Roy. La ceremonie du mariage fut faite par M. l'Evesque de Luçon , Oncle de la Mariée , dans la Chapelle de l'Hostel de Boucherat. Ensuite la Compagnie , qui estoit tres-nombreuse , se separa , & le soir elle se rassembla dans le mesme Hostel , où il y eut un magnifique repas. M. le Comte de Choiseul est de l'une des premieres Maisons du Royaume , sortie des anciens Comtes de Langres , dont Renier , Seigneur de Choiseul , estoit le premier Vassal des

l'an 1060. au rapport de feu M.
 du Chesne. Ce Renier estoit le
 quatrième Ayeul de Renart III.
 Sire de Choiseul, qui eut l'hon-
 neur d'épouser avant l'an 1221.
 Alix de Dreux, Princesse du
 Sang Royal, Fille de Robert II.
 Comte de Dreux, de Nevers,
 & de Braine, & d'Yoland de
 Coucy, & petite-Fille de Ro-
 bert de France, dit le Grand,
 Comte de Dreux, du Perche,
 & de Braine, quatrième Fils du
 Roy Louis VI. dit le Gros, &
 d'Alix de Savoye. Ce mariage
 donne la naissance entre autres
 à deux Fils. Le second Robert
 de Choiseul fut Sire de Traves;
 dont la posterité prit le nom; &
 l'Aîné Jean I. Sire de Choiseul,
 fut Pere de Jean II. Sire de Choi-
 seul & d'Aigremont, qui soutint
 la guerre contre Ferry, Duc de

Lorraine, qu'il fit son prisonnier, & l'obligea pour se racheter à luy payer deux mille livres de rançon l'an 1282. puis Robert II. Duc de Bourgogne, son Cousin, le fit son Connestable, & le nomm. l'un des Exécuteurs du testament qu'il fit au mois de Mars 1297. Ses Enfants furent Jean III. Sire de Choiseul, & Renier de Choiseul Jean III. épousa Alix de Grancey, & en eut Guy I. Sire de Choiseul, qui eut pour Femme Jeanne Dame de Noyers dite de Joigny, qui le rendit Pere d'Amé, Sire de Choiseul, de Noyers, & de Montaguillon, dont la posterité est éteinte dans la Maison d'Anglure, & de Girard de Choiseul, Chef de la seconde branche de cette Maison, qui épousa Roline, Dame de Clermont, Ayeule de

Guillaume de Choiseul, Baron de Clemont, de Langues & de Montaguillon, qui a laissé de Jeanne du Chastelet son Epouse, Pierre de Choiseul, Baron de Clemont & de Montaguillon, dont la posterité est pareillement éteinte dans la Maison d'Achey, puis dans celle de Rouxel Medavy; & Philbert de Choiseul, Seigneur de Langues, Conseiller des Rois Charles VIII. & Louis XII. Gouverneur d'Arras & de Langres, Lieutenant general pour Sa Majesté au pays de Florence, & au Gouvernement de Bourgogne, dont la posterité subsiste encore dans les personnes des Marquis de Langres (aujourd'huy Aînez & Chefs du nom & Armes) & des Barons de Precigny..

Renier de Choiseul, Sire

d'Aigremont, Fils puîné de Jean II. Sire de Choiseul, est celuy qui a formé la troisième branche de cette Maison. Il eut pour Femme Isabelle de Grancey, & pour Fils Renier II. pere de Renier III. Sire d'Aigremont & de Fresnoy, qui épousa Isabelle de Salme, Dame de Chery, & en eut Renaud de Choiseul Sire d'Aigremont, dont la posterité est éteinte dans les Maisons d'Anglure & d'Aspremont, & Pierre de Choiseul, dit Gallehaud, Sr d'Aigremont, d'Armancourt & de Fresnoy, Ayeul de Jean de Choiseul, Seigneur d'Aigremont, & de Pierre de Choiseul, Seigneur de Doncourt & de Fresnoy, Puîné, qui a formé la quatrième & dernière branche de cette Maison, & qui s'allia en 1479. avec

Catherine du Plessis Dame du Plessis, Dame de Chavigny, dont il eut Jean de Choiseul, Seigneur de Chavigny, dont la posterité subsiste dans les personnes des Comtes de Chavigny & de Sguilly; & Nicolas de Choiseul, Seigneur de Praslain & de Barbery, pere de Berry, Seigneur de Praslain & du Plessis, Baron de Chitry, Chevalier de l'Ordre du Roy & Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, qui laissa d'Anne de Bethune son Epouse, Dame d'Hostel, Vicomtesse de Chavignon, Charles de Choiseul, Marquis de Praslain & Comte de Chavignon, Lieutenant general au Gouvernement de Champagne, Gouverneur de Troyes, Capitaine des Gardes du Corps du Roy, Chevalier de ses Ordres,

puis Maréchal de France , & Gouverneur de Xaintonge & pays d'Aunis , dont la posterité est éteinte, & Ferry de Choiseul Comte du Plessis, Baron de Chitry, Chev. de l'Ordre du Roy & Colonel de Cavalerie legere de France , Epoux de Madeleine Barthelemy , & Pere de Ferry de Choiseul Puisné , Comte d'Hostel, dont la posterité subsiste encore , & de Cesar de Choiseul Aîné , Comte du Plessis , puis Duc de Choiseul , Pair & Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roy , Lieutenant general de ses Armées , Gouverneur de la Personne , & Sur-intendant de la Maison de S. A. R. Monsieur , puis Gouverneur de l'Évêché & pays de Toul, Ayeul du Duc de Choiseul mort en l'année 1684. sans al-

liance, & pere d'Auguste Duc
de Choiseul, Pair de France, &
Chevalier des Ordres du Roy.

Jean de Choiseul, Seigneur
d'Aigremont & de Meuze, Frere
Ainé de Pierre, dont on vient
de rapporter la posterité, fut
marié en 1471. avec Isabeau de
Choiseul, qui le rendit pere de
Pierre de Choiseul III. du nom,
Baron d'Aigremont & de Meuze,
qui s'allia avec Anne de Saint
Amadour, Dame de Beaupré &
de Domp Jullien, & en eut Phil-
bert de Choiseul, Baron d'Aigre-
mont & d'Ambonville, dont la
posterité subsiste encore; & Re-
né de Choiseul, Baron de Beau-
pré & de Meuse, Chevalier de
l'Ordre du Roy, & Gouverneur
de Coiffy, qui a laissé de Mahaud
Dame de Francieres, entre au-
tres Enfans, trois Fils, l'Ainé

Chrestien de Choiseul, Baron de Beaupré ; le second Maximilien de Choiseul , Baron de Meuze & de Mervy, & à cause de Chrestienne du Chastelet son Epouse Seigneur de Forcy & de Germiny en Lorraine , où sa posterité subsiste ; & le troisième Jean de Choiseul , Baron de Francieres , Gouverneur de Langres , & Capitaine de cinquante hommes d'armes des Ordonnances du Roy. Ce dernier épousa Anne de Sautour , Dame d'Iroüer ; de laquelle il eut Louis de Choiseul , Marquis de Francieres & Seigneur d'Iroüer, Lieutenant general des Armées du Roy , Bailly & Gouverneur de Langres , marié à Catherine de Nicey-Romilly , qui luy a donné plusieurs Enfans , dont l'Aîné Claude de Choiseul, Mar-

quis de Francieres , Seigneur
rouër & de Fontaine beton,
Gouverneur & Bailly de Lan-
gres , Chevalier des Ordres du
du Roy , Maréchal de France ,
n'a point d'Enfans de Catherine-
Alphonfine de Renty , son E-
pouse.

Chrétien de Choiseul, Baron
de Braupré, Fils Aîné de René,
& de Mahaud de Francieres, fut
marié deux fois ; la première
avec Antoinette de Dinteville,
dont nâquit Louis-François de
Choiseul, Baron de Braupré,
dont la posterité subsiste encore ;
& la seconde avec François
d'Anglure, d'où vint aussi un fils
Antoine de Choiseul, Baron de
Braupré, Seigneur de Bourdon
& de Daillecourt, Capitaine-
Major commandant le Regiment
de Cavalerie de feu Monsieur le

Duc d'Orleans , tué à la Bataille de Lens en 1648. ayant laissé de Marie de Ravenel Jacques-François de Choiseul , Marquis de Beaupré, Seigneur de Daillecourt & de Bourdon , premier Capitaine-Major du Regiment de Cavalerie de feu Monsieur Duc d'Orleans après son Pere , puis Lieutenant general pour le Roy en la Province de Champagne , Maréchal de ses Camps & Armées & Gouverneur des Ville & Chasteau de Dinant, qui épousa Anne-Marie du Chastelet de Fresnieres , sa Cousine au quatrième degré, de laquelle il a eu François Joseph de Choiseul , Abbé de Lannoy puisné , Antoine Cleriadus , Comte de Choiseul , qui vient d'épouser Mademoiselle de Morangis. Ce Gentilhomme est petit , mais

tres-bien fait dans la taille , il a beaucoup d'esprit , & n'a pas moins de cœur , s'estant signalé en diverses occasions considérables, nomément à la bataille de Stenkerque , où le Regiment du Roy, dans lequel il estoit Capitaine , fut tres-mal traité , & en recompense Sa Majesté le gratifia du Regiment d'Aginois qu'il commande.

La Maison du Chastelet, dont est la mere de M. le Comte de Choiseul, quoy que moins illustre que celle de Choiseul, n'a cependant pas moins d'ancienneté , tirant son origine d'un Robert, Seigneur du Chastelet au Pays d'Artois, qui vivoit avec Isabeau de Fiennes son épouse , en 1061. & dont les enfans Pierre Seigneur du Chastelet & de Freffay , & Huë du

Chastelet son Frere , furent faits Chevaliers à la prise de Jerusalem, l'an 1099. où ils se signalerent , comme ils firent en plusieurs autres lieux de la Terre-sainte. De Pierre & de Catherine de Hallum son épouse , est descendu Hugues , Seigneur du Chastelet , de Freffay & de Colombby en 1369. qui fut marié avec Marguerite de la Rachie , Fille de Mathieu , Seigneur de la Rachie & de Jeanne de Crequy , de laquelle il eut trois fils ; le second Robert du Chastelet , mourut sans enfans de Robine de la Vieuville son épouse , ayant esté tué à la bataille d'Azincourt, l'an 1415. Le troisième , Claude du Chastelet , Seigneur de la Flandrie près Bethune , fut aussi tué à la même bataille , sans laisser de posterité de

ses deux femmes ; & l'aîné
 Georges Seigneur du Chastelet
 de Freffay , & de Colomby ,
 épousa Marie de Caumesnil, qui
 le rendit pere de Jacques , Sei-
 gneur du Chastelet , de Lum-
 bes, de Freffay , & de Colomby,
 l'un des Conseillers & Favoris
 de Charles dernier Duc de Bour-
 gogne , qui le fit Chevalier à la
 journée de Morat. Il combatit
 vaillamment à la Bataille de
 Nancy , donnée l'an 1477. où
 le Duc son Maistre fut tué. Après
 sa mort, le Roy Louis XI. attira
 Jacques du Chastelet à son ser-
 vice , comme il fit la pluspart des
 Personnes de consideration qui
 avoient esté attachées à ce Prin-
 ce, le fit Capitaine & Gouver-
 neur du Cambresis, Place d'au-
 tant plus considerable alors ,
 qu'elle estoit sur la Frontiere ,

ce

ce qui marque la confiance que ce Monarque avoit en sa personne. Il n'eut point d'enfans de Jeanne de Sains sa première femme, mais de sa seconde Jeanne de Conty, il a laissé Jean, Seigneur du Chastelet, de Colombby & de Feffray, fait Chevalier à la prise de S. Omer l'an 1489. par Philippes de Crevecœur, Seigneur des Querdes, Marechal de France son parent, & qui s'allia avec Jeanne de Flechin, dont il eut Charles, Seigneur du Chastelet, de Colombby & de Feffray, marié en 1533. avec Antoinette, Dame de Moyencourt, qui le rendit pere de Claude du Chastelet l. du nom, Seigneur de Moyencourt, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roy en 1594. marié en premières noces en 1581.

Jul. 1695.

G

avec Adrienne de Bellefouriere
Soyecourt , dont il n'eut point
d'enfans ; & en secondes le 10.
Avril 1683. avec Louïse de la
Chaussée. d'Eu , Fille de Char-
les , Chevalier de l'Ordre du
Roi, Gentilhomme ordinaire de
la Chambre, Gouverneur & Vi-
comte hereditaire du Comté
d'Eu , Seigneur de la Chaussée
& d'Arrest , & d'Huberte de
Francieres , d'où sont venus en-
tr'autres enfans Claude du
Chastelet, Seigneur de Moyencourt ; Chevalier de l'Ordre du
Roy , & Gentilhomme ordinaire
de la Chambre (Ayeul de M.
de Moyencourt , qui épousa le
mois de May dernier , Made-
moiselle Chepy-Grouches, Sœur
du Marquis de Chepy Chambel-
lan de Monsieur Frere unique
du Roy) Henry du Chastelet

Chevalier de Malte , Comman-
 deur de Fontaine , de la Croix
 & de S. Jean en l'Isle près Cor-
 beil , Grand-Bailly de la Mo-
 rée, mort Generalissime des Ga-
 lères de la Religion en 1656. &
 Laurens du Chastelet , Seigneur
 de Fresnieres & de Levigny,
 Gentilhomme ordinaire de la
 Chambre du Roy Louis XIII.
 qui a esté marié deux fois, la pre-
 miere en 1624. avec Louïse de
 Saint Simon, Sœur de feu Clau-
 de France , Chevalier des Or-
 dres du Roy & Gouverneur de
 Blaye, de laquelle il n'a point eu
 d'enfans ; & la seconde en l'an-
 née 1627. avec Catherine Fa-
 vier , Fille de Jacques, Baron de
 Mery , Maistre des Requestes ,
 puis Conseiller d'Etat ordinaire,
 & de Marie Charlet. Ce maria-
 ge a donné la naissance à Jac-

ques du Chastelet, Seigneur de Fresnieres, Conseiller au Grand Conseil, & marié avec Suzanne Geneviève Talon) à Charles du Chastelet, Seigneur de Levigny, Capitaine de Cavalerie dans le Regiment de Beaupré; à Gabriel du Chastelet, Chevalier de Malte & Commandeur de Colomiers, dit le Commandeur de Fresnieres; & à Anne-Marie du Chastelet à présent Veuve de Jacques-François de Choiseul, Marquis de Beaupré, dont nous venons de parler.

Quant à la Mariée, elle n'est âgée que de dix sept ans, petite, mais d'une taille fine, dégagée, & tres bien proportionnée. C'est une Brune des plus agréables, dont l'esprit brillant surpasse encore de beaucoup la beauté. Sa Maison originale

d'Auvergne, s'est renduë recommandable par ses alliances, par ses charges & emplois, & par les services considerables qu'elle a rendus à l'Estat, & dans les Conseils de nos Rois; Jean Barillon, Seigneur de Murat en Auvergne, & le premier qui s'est venu établir à Paris, fut Conseiller Secrétaire du Roy, & marié avec Claude du Prat, Tante d'Antoine du Prat, Chevalier, Seigneur de Nantouillet, premier President au Parlement de Paris, puis Chancelier de France, de laquelle il eut Antoine Barillon, Seigneur de Murat, puis d'Anthenay en Champagne, qui épousa Perrette Olivier, Dame de Mancy & de Morangis, Niece de Jacques Olivier, Seigneur de Couville, Chancelier du Duché de Milan,

puis premier President au Parlement de Paris , cousine germaine de Messire François Olivier , Seigneur de Leuville , Chancelier de France. De ce mariage vint Antoine Barillon II. du nom , Seigneur de Maney , Morangis , Anthepay & autres lieux , Maître ordinaire en la Chambre des Comptes à Paris , qui a laissé de Louise Billon son Epouse , Dame de Montevroux & en partie de Villeparisis; Jean de Barillon, Seigneur des mêmes lieux & de Chastillon sur Marne , receu Conseiller au Parlement en 1582. & marié deux fois ; la premiere avec Claude Danés , qui le rendit pere de Claude Barillon, Femme de Jacques de l'Hôpital , Vicomte de Sainte mesme & de Vaux , & mere d'Anne de Lhopital, Com-

te de Sainte-mesme , premier
Ecuyer de Madame la grande
Duchesse de Toscane : & la se-
conde fois avec Judith de Mes-
mes , Fille de Henry , Seigneur
de Roissy , Maistre des Reques-
tes , & Chancelier de Navarre ,
& de Jeanne Hennequin, de la-
quelle il eut encore Antoine
Barillon , Seigneur de Moran-
gis, Conseiller au Parlement de
Paris en 1620. Maistre des Re-
questes en 1625. puis Conseil-
ler d'Etat ordinaire , & l'un des
Directeurs des Finances en
1648. mort sans enfans de Phil-
berte d'Amoucourt , son Epou-
se , Fille de René , Comte de
Savigny en Reevermont , & de
Perrette Emonde de la Cham-
bre , & Jean Jacques Barillon ,
Seigneur de Chastillon sur
Marne , Conseiller au Parle-

ment de Bretagne , puis en celui de Paris, & Président aux Enquestes, mort en 1645. ayant laissé de Bonne Fajet quatre Fils & deux Filles. Les Fils sont Paul Barillon d'Amoncourt, Marquis de Branges, Seigneur de Maney & de Morangis , Conseiller au Parlement, puis Maître des Requestes, Intendant de Justice en la Generalité de Paris , Conseiller d'Estat ordinaire ; Ambassadeur pour le Roy à Colongne en 1677. pour negocier la Paix entre cette Couronne & l'Empire, puis Ambassadeur Extraordinaire en Angleterre, mort au mois de Juillet 1690. Il avoit épousé en 1663. Marie-Madeleine Mangot , Fille d'Anne Mangot Seigneur de Villarceaux, Maître des Requestes, & de Pont-chartrain , de laquelle

il a eu Antoine Barillon , Marquis de Branges , Conseiller au Parlement , qui a épousé N
Doubler , N Barillon ,
femme de Jean Denis Michel
Amelot , Seigneur de Chaillou ,
Maître des Requestes , & N
Barillon , femme de Jean Arnaud
de la Briffe , Maître des Re-
questes , puis Président au Grand
Conseil , & enfin Procureur Ge-
neral au Parlement de Paris . Jean
Jacques Barillon , Chanoine en
l'Eglise de Paris , decedé ; Henry
Barillon , Chevalier de malte ,
puis Docteur en Theologie de
la Faculté de Paris , & enfin Evê-
que de Luçon , & Antoine Ba-
rillon , Seigneur de morangis ,
maître des Requestes ordinaire
Intendant de Justice à mets ,
Pays Messin , & dans les Genera-
litez d'Alençon , de Caen , &

d'Orleans, mort le 19. May
1686. pere de la mariée, & d'un
Fils & d'une Fille encore jeunes.
qu'il a eus de Catherine marie
Boucherat, son Epouse.

La maison de Boucherat n'est
pas seulement illustrée par la
dignité de Chancelier de France,
quoy qu'elle soit la première
charge de la Robe, mais encore
par diverses autres charges,
emplois & dignitez considérables;
qui ont esté possédées par
plusieurs grands Hommes de
cette Maison. Fen M. du Chesne,
Historiographe de France,
l'ayant remarqué dans la seconde
Edition de son Histoire des
Chanceliers, & Gardes des
Sceaux de France, où il a fait
l'Eloge de M. le Chancelier Boucherat;
& M. Haudicquer de
Blancourt, son Gendre, dans

son Nobilaire de Picardie, & dans son second Volume des Recherches de l'Ordre du S. Esprit, il me seroit inutile de m'étendre icy sur ses alliances.

Je viens aux affaires de la guerre, & commence par un détail fort exact de tout ce qui s'est passé à la levée du Blocus de Castelfollit en Catalogne.

Monsieur le Duc de Vendosme, qui après son arrivée à la teste de cette Armée, n'avoit donné ses soins qu'à munir Gironne, comme la chose la plus importante qu'il avoit à faire, n'eut pas plûtost mis dans cette Place les farines qui y estoient nécessaires, qu'il se détermina à marcher à Castelfollit, pour le raser, & pour en retirer la Garnison; & comme le terrain des environs n'est point propre aux

mouvemens de la Cavalerie, il prit seulement un détachement de mille chevaux, neuf cents Carabiniers, & ses trois Regimens de Dragons, avec toute son Infanterie, & renvoya le reste de la Cavalerie avec les Equipages de l'Armée à Figueres, sous les ordres de M. de Narbonne, & marcha le 5. de son Camp de Servia, pour venir le mesme jour camper à Bagnioles. Le 6. il marcha sur trois colonnes, les Equipages au milieu, droit à la Fluvia; qu'il passa dans le même ordre; & son bon esprit, sans connoistre beaucoup le pays, luy fit éviter le défilé de Serigna, nonobstant les avis de ses guides, qui le vouloient faire passer par cet endroit, où les ennemis l'attendoient. Il les eust forcez sans peine, mais

sa marche en eust esté retardée. Ce Prince arriva ce mesme jour à bazalou. Il y avoit quelques Troupes ennemies sur les hauteurs, & après les avoir chassées de tous les lieux où il en trouva, il établit son quartier à bazalou, & fit camper son Armée en deça. Le même soir il luy arriva un convoy considerable de pain, de biscuit & d'avoine, venant de Figuières.

Le lendemain 7. il marcha, dans le mesme ordre, pour s'approcher autant qu'il pourroit de Castelfollit, & estre en estat le 8. d'attaquer les hauteurs, que les Ennemis gardoient, & par où il falloit aller à la Place. La colonne de la droite, qui estoit la Cavalerie, prit le chemin & le campement de Montaigu, & l'Infanterie le défilé de Saint

Jaume , à gauche. Il parut à ce défilé une troupe de Cavalerie & quelques Miquelets , sur lesquels M. de Vendosme ordonna à M. d'Audigné de faire tirer quelques coups de canon, moins pour en chasser ces gens-là, qui se retirèrent si tost qu'on marcha à eux, que pour avertir Castelfolli de son arrivée. Ainsi il donna ordre à Mrs de Regnac & du Cambout , qui estoient de jour de passer ce défilé avec les gardes que commandoit M. le Comte d'Ayen , & quelques Compagnies de Grenadiers , & de marcher dans la plaine qui aborde les montagnes , dont il devoit estre question , & fit suivre par ce mesme chemin toute son Infanterie , pendant qu'il alloit passer avec sa Cavalerie par la droite , pour se venir

joindre à la teste de la place.

Comme ces deux marches aboutissoient chacune de son costé aux endroits que l'on pourroit attaquer, il jetoit par là l'Ennemi dans l'embaras de prévoir par lequel des deux l'on pourroit le faire, luy donnant mesme plus de jalousie du costé de la gauche, où il avoit disposé toute son Infanterie, & mesme ordonné à M. d'Ardenne de ne tirer du canon, que du côté de la droite, où il s'estoit déterminé de les attaquer.

Si-tost qu'il fut arrivé à Montraigu, il fit faire alte à sa Cavalerie, & reconnut la montagne qu'il vouloit attaquer le lendemain. C'estoit celle de la droite, où les Ennemis s'estoient retranchés en plusieurs endroits, & où il paroïssoit même sur le haut

quelque troupe de Cavalerie. Sur le sommet de cette montagne, faite en pain de sucre, estoit une Chapelle que les Ennemis occupoient, & dont la situation leur estoit tres-avantageuse. Monsieur de Vendosme ayant reconnu cette montagne, ordonna à M. le Comte de Poitiers, dont le Regiment avoit ce jour-là l'Avant-garde de la Colonne, d'aller chasser les Ennemis d'une Maison qui estoit à l'entrée de la montagne, & de l'occuper avec deux cens Dragons, sitost que son Regiment auroit mis pied à terre, & en mesme temps il passa à la gauche où estoient les Gardes, son Campement, & toute son Infanterie, & pour jeter les Ennemis dans une plus grande attention, il fit avancer les Grena-

diers aussi-tost après son arrivée pour occuper quelques maisons & quelques autres endroits, & comme les Ennemis en le voyant arriver, s'étoient fort remuez sur la montagne de la gauche, il ordonna à M. Dandigné de leur faire tirer du Canon. Ensuite il fit reconnoître par M. de Legall une maison qui estoit sur le bord du chemin, qui conduoit à Castelfollit, & l'ayant trouvée occupée, ainsi qu'il le souhaitoit, il appella tous les Officiers generaux sous un arbre, où il donna l'ordre, après quoy il leur dit que son intention estoit d'attaquer les retranchemens de la droite par trois endroits, sçavoir la droite par trois Regimens de Dragons, la gauche par les Grenadiers de l'armée, soutenus de la brigade de

Scheisberg , & le front par deux brigades d'infanterie de Sault & de Touraine ; de faire soutenir cela par des Carabiniers , & d'envelopper dans cet ordre toute le montagne , tous leurs postes , & la Chapelle qui estoit au haut de cette mesme montagne ; que toute cette disposition se separeroit à la maison qu'il avoit fait occuper par deux cens Dragons de Poitiers , que le tout partiroit une demy heure devant le jour ; que la nuit venuë toute son infanterie passeroit de la gauche à la droite , & qu'à minuit il feroit attaquer la maison qui est à l'entrée du défilé qui va à Castelfollet , par la brigade d'Alsace , pour faire croire aux ennemis que son attaque seroit par ce costé là. L'ordre donné , chacun monta à cheval pour venir à Mon-

taigu qui estoit le quartier general ; & comme M. de Coigny revenoit des premiers pour reconnoistre le chemin de la droite qui luy estoit destiné pour son attaque ; il trouva que M. le Comte de Poitiers avoit chassé les ennemis , non seulement de la maison qu'on luy avoit ordonné d'occuper , mais même de deux ou trois de leurs postes , & que M. de Champes luy ayant envoyé de son mouvement les deux Piquets de Saulx , M. de Monforeau le Piquet de Sourches , & M. de Carcado le Piquet de son Regiment & la compagnie de Grenadiers , & les Piquets de Noailles & de Manuel , cette infanterie s'estant jointe aux Dragons , il avoit attaqué les postes des ennemis , qu'il chassoit de tous ceux qu'ils

occupoient. M. de Coigny en donna avis à M. de Vendosme, & en attendant il fit mettre pied à terre au Regiment de Bretagne, qui arrivoit de l'arrière garde pour les soutenir. Monsieur de Vendosme estant arrivé prit le parti de marcher lui même avec M. le Comte de Druel, tous les Officiers généraux à la teste de la brigade de Sault par la gauche; & M. de Coigny, de Renac & du Cambout avec les Dragons de Bretagne par la droite. M. de Vendosme ordonna à M. de Courcelles de le suivre avec ses Carabiniers, & à M. de Sercourt, avec le détachement qu'il commandoit, & dans cet ordre il monta la montagne & trouva les ennemis qui fuioient de tous costez, & abandonnoient leurs postes.

Monsieur de Vendosme sans perdre de temps, quoy qu'à l'entrée de la nuit, se saisit de la Chapelle, & de toute la hauteur, & s'allongea tout de suite le long de la montagne, en descendant vers Castelfollit. Il y posta la brigade de Sault, & les trois regimens de Dragons à pied de Bretagne, poitiers, & de Dubreüil, & aussi tost il fit avertir M. de Chapuys de son arrivée par deux Miquelets, qu'il envoya dans la Place. Ce Prince passa la nuit dans la Chapelle ayant renvoyé dès le soir sa cavalerie au camp, & fit venir la brigade de Manuel, pour la poster entre la Chapelle & le camp.

Le 8. à la pointe du jour, M. de Vendosme monta à cheval, le Marquis de Noailles, Maref-

chal de camp de jour, & descendant la montagne, il en trouva une autre vis à vis de luy où les ennemis avoient quelque monde. Comme ils incommodoient de là le chemin par où il falloit aller à Castelfolitt, qui est entre les deux montagnes, il détacha Milord Clar avec son regiment de Dragons de la Reine d'Angleterre, & les Grenadiers de l'armée, pour occuper cette hauteur, que les ennemis abandonnerent, & il envoya les deux compagnies de grenadiers de Sault pour s'emparer d'une maison qui estoit près de la Place, sur le bord du chemin où l'on devoit passer, & que les ennemis occupoient. M. du Vinet, Capitaine de Grenadiers, les en chassa, & ces deux compagnies & quelques Carabi-

niers de Dragons du Regiment de Dubreuil , conduits par M. Bouloc , Capitaine de ce mesme Regiment , chasserent de la Cavalerie Ennemie qui les vint charger ; ainsi en moins d'une heure & demie , Monsieur de Vendosme par ses bons ordres, & par le bon party qu'il prit , rendit le chemin de Castelfolitt libre , & les Ennemis en eurent tant de honte qu'ils abandonnerent la montagne de la gauche, & toute leur Infanterie & Cavalerie se retira à Aulot. Il envoya en mesme temps des rafraichissemens à cette Garnison, & des Mineurs & des Travailleurs, qui travaillèrent à la démolition des Maisons & Fortifications de cette Place. Il n'y a eu que 26. Dragons de Poitiers tués ou blessez , un Cornette

de ce Regiment tué , M. de Bonneville , Capitaine au même Regiment , un peu brûlé , M. d'Artuby , Capitaine de Dragons du Regiment de Breteuil , le genou cassé.

M. le Comte de Poitiers s'est tout-à-fait distingué dans cette action , & monsieur de Vendosme en a esté très satisfait ainsi que de la bonne volonté des Troupes. Sa conduite a apporté par ses dispositions toute la facilité que l'on pouvoit souhaiter pour cette entreprise , non-seulement par rapport à l'action qui étoit des plus heureuses , mais même par rapport aux subsistances , dont la difficulté estoit un des ennemis le plus à craindre dans cette expedition , par la situation de nos magasins & des entrepôts que nous ne pouvions pas avoir.

avoir. Il a surmonté tout cela par sa prévoyance, & cette affaire estoit d'une telle consequence qu'elle a fait déjà sur le peuple armé, & sur l'esprit des Troupes Ennemies, comme sur les nostres tout le bon effet que l'on pouvoit desirer. La Garnison, & ceux qui la commandoient ont fait parfaitement bien leur devoir. Il en est encore sorty de la Place plus de cent mulets de ceux que M. de S. Silvestre y avoit jettez.

Pendant que les choses se passoient de la maniere que je viens de vous le marquer, M. d'Aubeterre ayant reçu ordre de M. le Duc de Vendosme d'aller faire une diversion du costé de Campredon, afin de favoriser les attaques de l'Armée pour le secours de Castelfollit le 5. de ce mois pour se rendre icy avec

Juillet 1695.

H

le Regiment de Noailles Rouffillon , deux cens hommes du bataillon de Navarre , deux mille cinq cens Sommettans du Pays quelques Compagnies de Miquelets , trois cens chevaux commandez par M. de Courlandon , & la Compagnie des Gardes de M. le Maréchal de Noailles. En partant de Prats de Mollo , le mesme jour , il eut avis qu'il y avoit sur la montagne six cens Miquelets d'Espagne pour le recevoir. Il fit d'abord partir ses Miquelets avec divers petits détachemens de ses Troupes pour aller les attaquer , ce qui fut si promptement executé , qu'en fort peu de temps les Ennemis furent chassés de leurs postes , & poussés jusques au col d'Ares, qu'ils abandonnerent ensuite. Il y établit son Camp ; &

voulant en reconnoître les
 avenues, il découvrit assez près
 de luy cinq Escadrons du Regi-
 ment d'Estremadoure, avec un
 fort grand nombre de Miquelets
 & Payfans qui grossissoit à veüe
 d'œil, de tous les côtez, ce qui
 fit juger qu'il étoit nécessaire
 de se saisir de toutes les hauteurs
 & particulièrement de la monta-
 gne appelée le *Valfagua*, où il
 posta des Troupes. La nuit du
 5. au 6. les Ennemis s'approche-
 rent quatre ou ou cinq fois, &
 attaquèrent nos Gardes, dont
 quelques uns causèrent un peu
 de desordre, qui fut appaisé
 sur le champ par la vigilance
 de M. d'Aubeterre. Le 6. se passa
 en quelques escarmouches qui
 n'eurent pas beaucoup de suite,
 de mesme que la nuit suivan-
 te. Le 7. les Ennmis firent avan-

chemens des Ennemis qui brû-
loient , ce qui fit juger que la
Place estoit secouruë. M. d'Au-
beterre revint avec ses Troupes
le 8. pour reprendre le chemin
de Collioure, & en estant à deux
lieuës , il receut un nouvel ordre
pour aller faire une seconde di-
version du même côté. Il revint
sur ses pas avec les mesmes Trou-
pes , & se rendit au col d'Aron.
Cette derniere diversion de M.
d'Aubeterre n'a pas peu contri-
bué à la tranquillité de la retraite
de Monsieur de Vendôme, & n'a
pas esté moins utile que la pre-
miere pour favoriser son entre-
prise, en faisant partager les trou-
pes des Ennemis , par la diver-
sion qu'ils ont esté obligez de
faire.

Rien n'est si glorieux ny si

heureux tout ensemble que cette action. Elle s'est faite en trois heures , & pouvoit non seulement durer trois jours, mais couvrir plus de deux mille hommes, la montagne où les Ennemis estoient retranchez estant toute couverte de maisons fortifiées. Enfin voila Castelfollit rasé. On se tenoit si seur de sa prise à Madrid , qu'on y a chanté un *Te Deum* , où le Roy d'Espagne s'est trouvé. Cette joye venoit de ce qu'il n'estoit entré que la moitié d'un de nos Convois dans cette Place. Il faut que les Espagnols manquent bien de matière pour de pareilles réjouissances , & que les Peuples d'Espagne peu accoutumez à en voir se réjouissent pour peu de chose.

Ayant à vous parler du Bom-

H 4

cer leurs Miquelets jusqu'à un Ravin qui borde le Pla jougadou, assez près de nostre Camp. Leur Cavalerie qui avoit avancé pendant la nuit, suivit les Miquelets & vint se poster assés près d'eux. Leur grande Troupe disparut, & qui fit juger qu'elle estoit distribuée dans le bois & dans les ravins, en embuscade. M. d'Aubeterre fit poster sur une petite éminence deux petites pieces de Canon de trois livres de balle, & fit en mesme temps avancer une partie de son Infanterie, soutenue de quelques pelotons de Cavalerie, jusques au bord du ravin, avec ordre de ne point passer audelà. Cependant l'ardeur de nos Troupes les emporta sur les Eunnemis jusqu'à la portée du pistolet. Le Canon fit des merveilles en cette occasion, &

mit le desordre parmy leur Cavalerie. On crut tout à coup que l'affaire deviendrait sérieuse, comme elle l'auroit esté si les Ennemis avoient fait une autre manœuvre. Néanmoins l'escarmouche fut grande & fort échauffée. Les Ennemis après avoir soutenu nostre feu pendant trois heures, toujours en se retirant, prirent enfin le party de se poster sur la hauteur du Plajougadou, leur Cavalerie au bas. On les y laissa après y avoir perdu une trentaine d'hommes morts ou blesez. Il faut que leur perte soit beaucoup plus grande, à cause du fracas du Canon. La nuit se passa fort tranquillement. Le lendemain au point du jour, on vit les attaques de nostre Armée, & après un feu de quatre heures, on apperçût les retran-

chemens des Ennemis qui brûloient, ce qui fit juger que la Place estoit secouruë. M. d'Aubeterre revint avec ses Troupes le 8. pour reprendre le chemin de Collioure, & en estant à deux lieuës, il receut un nouvel ordre pour aller faire une seconde diversion du même côté. Il revint sur ses pas avec les mêmes Troupes, & se rendit au col d'Aron. Cette dernière diversion de M. d'Aubeterre n'a pas peu contribué à la tranquillité de la retraite de Monsieur de Vendôme; & n'a pas esté moins utile que la première pour favoriser son entreprise, en faisant partager les troupes des Ennemis, par la diversion qu'ils ont esté obligez de faire.

Rien n'est si glorieux ny si

heureux tout ensemble que cette action. Elle s'est faite en trois heures, & pouvoit non seulement durer trois jours, mais couvrir plus de deux mille hommes, la montagne où les Ennemis estoient retranchez estant toute couverte de maisons fortifiées. Enfin voila Castelfollit rasé. On se tenoit si seur de la prise à Madrid, qu'on y a chanté un *Te Deum*, où le Roy d'Espagne s'est trouvé. Cette joye venoit de ce qu'il n'estoit entré que la moitié d'un de nos Convois dans cette Place. Il faut que les Espagnols manquent bien de matière pour de pareilles réjouissances, & que les Peuples d'Espagne peu accoutumez à en voir se réjouissent pour peu de chose.

Ayant à vous parler du Bon-

bardement de S. Malo , je croy
devoir faire précéder ce que
j'ay à vous en dire , par le Jour-
nal qui en a esté imprimé en
cette Ville-là, après quoy je vous
feray part de quelques Extraits
de Lettres de la même Ville, où
vous trouverez de nouvelles par-
ticularitez.

JOURNAL DU BOMBARDEMENT DE SAINT MALO.

LE Mercredi 13. du mois de Juil-
let sur le soir un Armateur qui
étoit party le même jour, rentra dās ce
Port, assurant qu'il avoit veu 30. à
40 Voiles au dehors du Cap de Fresle,
distant de 4. lieuës de S. Malo. Son
rapport convenoit avec celui de M. de
Kergrey Capitaine de Fregate lege-

re Commandant la Joyeuse, qui avoit parlé le même jour à des Pescheurs, qui avoient vu les mesmes Voiles. Peu d'heures après au commencement de la nuit, le Fort des Conchées fit des signaux & marqua par là le nombre de Vaisseaux qui paroissoient. Ces feux estoient repetez par le Fort du grand Baye, qui est plus proche de la Ville.

Le Tuesday suivant 14. du mois sur les sept heures du matin, l'Armée Navale Angloise & Hollandoise parut à la vue de S. Malo, forte de 70. Voiles, dont 25. ou 30. étoient Navires de ligne, parmy lesquels il y avoit quatre Pavillons, deux au grand mast & deux au mast d'avant de 70 à 80. Canons, 20. à 25. Galliottes à bombes, deux ou trois Machines, le reste Fregates legeres, Flutes ou vaisseaux de charge. Le sieur de Pontbeye Eon, Armateur, comman-

dant le Tigre , entra à la veüe des ennemis avec une prise Hollandoise chargée d'orge & de seigle.

Sur les dix heures , les ennemis moüillèrent en ligne au Nort du Fort de la Conchée, & deux ou trois heures après, ils attaquèrent inutilement ce Fort à coups de canon & de bombes , à quoy ils employèrent le reste du jour. Ils tirèrent sur le Fort environ deux cens coups de canon hors de portée, & pour le moins autant de bombes, dont deux seulement tombèrent sur le Fort sans l'endommager.

La Conchée ne répondit à tout ce feu que d'un seul coup de bombe : mais deux galiotes soutenues de deux navires de guerre, s'estant approchées du Fort de Lavarde pour le bombarder, l'on tira deux bombes de ce Fort qui tombèrent toutes deux si proche des ennemis qu'ils s'éloignèrent.

Dès le matin de ce même jour, les

toit que les ennemis parurent, deux Galeres du Roy commandées par Mrs de la Paleire & de Langeron, s'alterent poster au Sud Suest de la on chée pour observer de plus près les ennemis, & leur enlever quelques galiotes si le calme ou l'éloignement des gros vaisseaux le permettoient, mais le vent étant Nord Est fort frais, & les galiotes soutenues de fort près par les gros vaisseaux, il ne leur fut pas possible de réussir dans leur dessein, elles ne laisserent pourtant pas de les approcher de fort près, & de canonner à coups de Courciers les gros vaisseaux, qui leurs tirerent plusieurs coups de canon de 36 de leur premiere batterie.

La nuit suivante se passa sans aucune action, mais le Vendredy 15. Juillet sur les cinq heures du matin, il se commença un combat, dont le jour precedant n'avoit esté qu'un

essai, le vent estant Nord Est, beau frais, & le temps autant favorable aux ennemis qu'ils le pouvoient souhaiter, ils appareillerent pour venir mouiller dans le poste, d'où ils projecttoient de bombarder S. Malo. Messieurs de la Paletrie, & de Langeron soutenus de six doubles Chaloupes de ce Port, remplies de plusieurs Officiers Garde Marine, & commandées par Monsieur le Chevalier de Sainte Maure, & Monsieur Descartes, se presenterent pour deffendre le passage aux ennemis dans l'esperance de leur enlever quelque galiote, si le calme si ordinaire de la saison survenoit: mais le temps leur estant de plus en plus favorable & le vent rafraichissant au lieu de diminuer, les Commandans des Galeres & des Chaloupes furent obligez de se retirer après s'estre signalez pendant près de deux heures, les Galeres ayant

tiré plusieurs coups de Courciers sur ces vaisseaux, à mesure qu'ils s'avançoient, & les Chaloupes ayant approché de fort près pour leur décharger un canon de quatre livres qu'elles avoient chacune. Il falut pour lors essuyer plusieurs coups de mitrailles, outre les bombes, dont il n'y eut qu'un Matelot légèrement blessé.

Les ennemis profitant du vent & du temps qu'ils avoient à leur gré, tiroient continuellement à la voile des bombes & du canon sur les Forts & sur les Galeres, pendant que les plus avancez commençoient à bombarder la Ville. Vers les sept à huit heures du matin, excepté quelques galiotes, deux machines & quatre navires de guerre qu'ils laisserent à battre le Fort de la Conchée pour l'empêcher d'incommoder ceux qui bombarderoient la Ville, ils vinrent tous mouiller en bon ordre, au S. S. E.

au dehors de la pierre appelée la Platte, dans le lieu le plus commode & le plus avantageux qu'ils pussent choisir, en sorte qu'ils étoient fort éloignés du Rampart de la Ville, des Forts du grand Baye, du petit Baye, de la Conchée, & du Fort de Lavarde, & n'étoient proprement exposez qu'au feu de 5. ou 6. canons du Fort de Lillette dont ils avoient approché pour s'éloigner des autres Forts, & estre à portée de bombarder de plus près.

La marée, qui pour lors étoit morte & sans grand courant, leur étant aussi favorable que le temps & les vents, ils bombarderent fortement & vigoureusement la Ville avec environ quinze galiottes, qui jettoient continuellement des bombes & des carcasses, en sorte que par le moyen de ce grand nombre de galiottes, on voyoit presque tous jours en l'air sept

à huit bombes, qui par la différente position de leurs 8 galiotes & par la disposition de leurs mortiers à tourillon, estoient portées vers les differens quartiers de la Ville. Ce feu continua avec la mesme force pendant onze heures de temps pour le moins, jusques vers les cinq à six heures du soir, parce que le grand nombre de galiotes des ennemis leur donnoit lieu de remplacer celles qui se trouvoient incommodées par le feu de nostre canon qui tira toujours pendant ce temps de dessus les Forts d'enommer & par les bombes des grand & petit Baye, de la Conchée, de Liblette & de Lavarde.

Selon les differens rapports & calculs de ceux qui se trouverent dans les Galères, sur les murs & ailleurs, les ennemis peuvent avoir jetté environ quinze à seize cens bombes. Il peut en estre entré dans la Ville environ cinq à six cens, dont six mai-

sons de peu de valeur ont esté brûlées, environ 120. ou 130. incommodées, dix ou douze personnes ont esté tuées. Le feu avoit pris dans quelques autres endroits, mais il fut éteint dans son principe; & le bon ordre que M. le Comte de Polastron, qui se trouvoit par tout accompagné de M. le Marquis du Garmadenc, de M. de Sainte Marie, de M. le Comte de Verné, de Mrs d'Hautefort, de Moisset, de Maroles, & autres Officiers de terre & de mer, de M. le Connestable, & de plusieurs autres Officiers de Ville, la preserva du mal qui eût pu luy arriver.

Les navires & galiottes que les ennemis avoient laissez dès les sept à huit heures du matin pour empêcher le feu de la Conchée, continuèrent à battre ce Fort avec le canon & les bombes sans luy faire aucun mal, seulement une bombe entra dans

ce Fort , qui blessa deux hommes , mais voyant que leurs efforts étoient inutiles contre ce Fort , & que M. de la Marguerie qui y commandoit faisoit toujours feu sur eux , sans se mettre en peine du leur , ils détachèrent deux Machines contre ce Fort pour le détruire ou arrêter son feu. La première étoit à contre un Rocher voisin de ce Fort qu'elle couvrit quelque temps d'une épaisse fumée qui lui déroba la vue de l'Armée qui bombardoit. La seconde s'attacha au corps du fort contre lequel elle creva avec quelque bruit , sans lui faire d'autre mal que de brûler une cabane qui étoit au dessus du Fort , & quelques fusils dans la cabane.

M. de la Marguerie & Mrs de Montroyer & de Consolin , ses Lieutenant & Enseigne , voyant venir ces deux Machines , avoient redoublé leur feu pour les couler , mais ne

l'ayant pû, ils firent des efforts extraordinaires pour éteindre celui que la dernière Machine avoit allumé. M. de Consolin a esté blessé à un bras & a eu le visage brûlé, en danger de perdre la vie.

Nous ne pouvons pas sçavoir quel est le dommage & la perte des Ennemis, mais il est apparent qu'elle est tres-considérable, puisque sur les cinq à six heures du soir le vent continuant toujours Nord-Est, beau, frais & favorable à leur dessein, ils ~~addresserent~~ ^{subitement} laissant dans leur mouillage plusieurs ancres & cables. Dans le mesme temps nous apperçûmes une Galiole qui lavoit. Les Ennemis y mirent le feu qui dura longtemps, elle fut poussée par le vent vers la coste de S. Lunaire, où l'on a sauvé deux mortiers de fonte estimés dix mille écus, qui estoient dedans. Une autre Galiole a

échoué vers l'Isle de Sezambre, où ceux qui estoient de garde en firent plusieurs pillages, & quelques chaloupes & plusieurs corps morts ont esté trouvez sur nos rivages.

Le Samedi matin 16. le vent s'étant tourné un peu plus au Nord, mais toujours beau temps, Mrs de Sainte Maure, de la Palotrie & de Langeron, essayèrent encore avec leurs Galeres, & doubles chaloupes, d'enlever quelques galiotes. Les galeres tirerent de fort près plusieurs coups de Courciers. At. de la Palotrie eut son mât d'avant cassé & une rame coupée, mais personne ne fut blessé.

Sur les neuf heures les Ennemis appareillerent pour se mettre au large & se retirerent peu à peu deux ou trois lieues au dehors de Sezambre, à la vue de la Ville, où ils restèrent le Dimanche suivant 17.

Ce Dimanche au soir vers les quatre à cinq heures ils détachèrent dix-huit voiles, parmi lesquelles six Navires de guerre & six galiotes coururent quelque temps du côté de la Conchée, mais on reconnut bientôt qu'ils en vouloient à Granville.

Le Lundy 18. le vent estant S. S. E. frais & favorable pour les emmener, ils disparurent, on ne les voyoit plus à midy.

Nous avons appris aujourd'huy 20. du mois, par un Officier de nos Corsaires, que les Ennemis ont débarqué vers Granville, comme ils nous avoient promis, que l'Amiral de l'Armée Ennemie n'estoit pas content de son expedition, n'ayant vu le feu que dans un seul endroit de la Ville, où il n'avoit pas continué; que dans le Vaisseau où il estoit il avoit vu huit hommes emportés d'un seul coup de canon, & que huit ou dix autres

estoyent blessez, que les Pilotes de Gerzé & de Gréneze avoient dit plusieurs fois en bas Normand qu'ils n'avoient bien promis aux Anglois qu'ils ne feroient rien.

Voicy les extraits des Lettres touchant le bombardement dont je viens de vous parler.

Le lendemain Vendredi, voyant que les Ennemis différoient à commencer, nos six Chaloupes s'avancèrent devant les Galeres, & leur disputèrent le terrain; en sorte qu'elles les firent reculer. Les Ennemis, de rage, firent un feu si continu de bombes, qu'on fut obligé de s'éloigner. Ils retournerent sur la Ville, où ils en jetterent une fort grande quantité, dont la plupart ne creverent pas, mais elles casserent quelques vitres, & endommagerent plusieurs maisons. La plupart ne penetrerent pas plus avant que le second étage & plu-

seurs devinrent au troisième. La
sœur aînée Atabine infernale vint dé-
river près de la Ville. Ils la mirent
dans la mer, espérant qu'elle irait
parmy les Vaisseaux qui y estoient,
mais Dieu en ordonna autrement, &
elle ne fit aucun mal.

Le Samedi matin les Galeres re-
commencerent encore leur attaque, ce
qui estoit beau à voir. Il faisoit un
calme fort grand qui les favorisoit,
& les Galioles furent obligées de se
retirer. On a assuré depuis, qu'elles
n'estoient plus en estat de tirer.

Le feu a pris à trois ou quatre en-
droits de la Ville, mais il y avoit un
si bon ordre que les Ennemis ne pu-
rent s'appercevoir que d'un endroit.
Les Dragons estoient conduits par
tout par leur Colonel & leurs Officiers
pour éteindre le feu. On a jeté cent
quatre-vingt bombes dans le Fort de
la Conchée, où il n'en est entré que

deux. La première n'a fait aucun mal, la seconde a tué un Soldat.

Le 15. les Ennemis recommencèrent à bombarder le Fort de la Conchée. Un Navire de ligne lui tira toutes ses bordées, & à la faveur de ce Navire, deux Machines approchèrent & sautèrent en l'air, sans avoir fait autre chose que mettre le feu à un logement. Ce feu fut éteint en même temps.

Pendant dix à onze heures, douze à treize cens bombes ont été jetées. & il n'en est pas entré la moitié dans la Ville. Quatre de ces bombes ont rempli la grande Eglise de pierres. Les Ennemis jetterent pour surprendre, moitié bombes, moitié carcasses, ce qui a été cause qu'il y a quelques personnes blessées, pour s'être exposées trop tost afin d'éteindre le feu, croyant que ce n'étoit que des bombes. Il n'y a eu que quatre per-

sonnes tuées, un Soldat faisant sentinelle devant le Chasteau, un Paysan au dehors, & une petite fille; cinq maisons bruiées vers le petit Placette, parce que les portes étoient fermées, & qu'il falloit du temps pour les ouvrir. La sixième est tombée à la cour de Bergos, où le Commissaire du quartier ne put se trouver pour faire éteindre le feu. C'étoit une vieille maison de bois. On a trouvé au rivage de la greve un grand mast d'artimon, plusieurs rames, une double chaloupe, & des corps morts, ce qui marque qu'il y a eu des gens tués en leurs Navires, car lors qu'on canonna la Conchée, les canons estant à demy portée, ne laisserent pas de faire du fracas.

Le Prince d'Orange n'eut pas plutôt fait investir Namur, que M. le Maréchal de Villeroy repassa l'Escaut, & alla camper à Pottes,

Portes , pour vivre aux dépens des Ennemis. Il envoya en même temps de la Cavalerie à Mons, à Charleroy, Maubeuge, Jumont & Philippeville, pour les harceler dans leurs fourrages & dans leurs Convois. Ce Maréchal ayant ensuite formé le dessein de chercher à combattre l'Armée des Ennemis , en tint la résolution si secrète , & marcha avec tant de diligence , qu'estant party le Mardy 12. à dix heures du soir de son Camp de Pottes , il arriva le lendemain à neuf heures du matin , sur quatre colonnes, à Rosbec sur la Mandelle , qui n'estoit qu'à une lieuë & demie des Ennemis , passa quatre Rivières , força les Chasteaux d'Ingelmunster , Meulebec , & Marekeghem, & prit leurs Garnisons , fortes de plus de six cen-

Jul. 1695.

I

hommes , à discretion , sans que les Ennemis en eussent aucun avis , que par quelques maraudeurs ou deserteurs. Comme il eut fait faire alte sur la Mandelle , pour donner le loisir aux Soldats & aux Cavaliers de se reposer d'une si grande marche, on eut avis par quelques Parcis que l'Armée des Ennemis faisoit un mouvement. M. de Villeroy marcha sur le champ pour s'en approcher davantage , & estre à portée de profiter de tous ceux qu'elle pourroit faire. On arriva à l'entrée de la nuit sur une hauteur vis à vis le village de Dauterghé, d'où le Pr. de Vaudemont qui y avoit son quartier general, décampa y laissant néanmoins un corps considerable de Troupes. La nuit ayant pris les nostres dans cette situation , l'on ne ju-

ne pas à propos de rien entre-
 prendre ; mais seulement de se
 mettre en disposition d'attaquer
 les Ennemis à la pointe du jour.
 Après avoir passé toute la nuit
 sous les armes, si-tost que le jour
 parut , on fit avancer les Gardes
 du Camp & quelques Dragons
 pour reconnoître si la dispo-
 sition des Ennemis estoit tou-
 jours la mesme. On vit qu'ils
 avoient abandonné le village
 Dauterghem , & qu'ils avoient
 leur droite au Village d'Arsele,
 & la gauche à la Mandelle, en se
 repliant sur Grammont à Go-
 thens. Aussi tost M. de Villeroy
 fit mettre l'Armée en marche
 generale pour aller occuper le
 village de Dauterghem, qui luy
 parut nécessaire pour attaquer
 les Ennemis. Toute la journée
 se passa à en régler les dispo-
 sitions pour le lendemain à la

pointe du jour, & comme le pays est tres difficile pour se communiquer, on ne scauroit exprimer les peines & la fatigue des Officiers generaux, & sur tout du Chef, pour visiter les endroits où il estoit le plus possible d'aborder les ennemis. Ils avoient la mesme attention à leur défense, car des six heures du matin ils travaillèrent à retrancher tout le front de leur Armée, & firent ce travail en tres peu de temps; mais ces travaux ne diminuèrent rien de l'ardeur des Troupes, & l'envie d'attaquer les Ennemis. Comme tout se dispoisoit, & que M. de Villeroy, continuellement à cheval, veilloit sur tous les mouvemens qu'ils faisoient, on s'apperceut sur les six heures du soir qu'il s'en faisoit quelques uns dans leur Camp. On

crut d'abord que c'estoit seulement changement de disposition de Troupes ; mais on reconnut bien-tost qu'ils se retiroient du costé de Deinse & de Gand. Dans le mesme instant on fit monter à cheval, & l'Infanterie alla droit au retranchement des Ennemis. On le trouva abandonné, & l'on s'avança avec les Dragons & la Maison du Roy avec tant de vitesse, qu'on arriva à une demi heure de jour sur l'arriere garde des deux colonnes des Ennemis, l'une de Cavalerie, & l'autre d'Infanterie. La premiere disparut en un moment, par la grande précipitation qu'elle eut à se retirer ; & les Dragons d'Asfeld, de Fimarcon & de la Reine tombèrent sur celle d'Infanterie avec tant de vigueur, qu'ils renversèrent

& défirent entièrement les quatre premiers Bataillons. M. d'Asfeld y fit des merveilles avec trois Escadrons de son Regiment. Ils prirent quatre Drapeaux, plusieurs Soldats & Officiers, & en tuerent un grand nombre. La nuit qui survint sauva le reste de cette arriere garde, qui auroit esté assurément toute défaite, si l'on eust eu plus de jour.

Cette chasse donnée aux Ennemis a fait tant de bruit, que j'ay cru devoir ajoûter à cette Relation les Extraits de plusieurs autres, afin de vous faire connoître de quelle sorte chacun parle de cette affaire.

Le Courier m'a confirmé ce que l'on nous avoit mandé de la défaite de l'Arrieregarde des Ennemis. Il dit qu'il y a eu plus de six cens hommes tués sur la place, sans les blef-

sez, & que le nombre des prisonniers, non compris ceux des trois Châteaux, montent à plus de huit cents hommes, parmi lesquels il y a trois Colonels, dont l'un est François & nommé de Lus, des Milords, & autres Officiers de considération. L'on a pris quatre Drapeaux & deux Eten-dars. Les Troupes de Lunebourg ont beaucoup souffert en cette occasion. Nous n'avons perdu que quelques Dragons, & deux Officiers subalter-nes M. de Hauteville Colonel de Dragons de la Reine, y a esté legè-rement blessé.

AUTRE EXTRAIT.

Nôtre gauche que M. le Duc de Maine commande, marcha le 14. une heure avant le jour & joignit la droite sur les six heures, après quoy M. de Villeroy fit marcher son Infanterie en bon ordre au bout d'un ruisseau, à la portée du Canon des En-

nemis. Nostre gauche alla se poster à la portée du Canon du derriere de leur droite, ce qui leur fit prendre la resolution de décamper de jour. Ils vou-
loient attendre la nuit, mais craig-
nant d'estre attaquez, ils précipite-
rent leur marche, & firent tout ce
qu'ils purent pour nous la cacher.
Leur Infanterie commença à marcher
le 14. vers les 5. heures du soir. Ils
firent paroistre leur Cavalerie en ba-
taille à leur front & à leur derriere,
& mesme leurs Travailleurs conti-
nuerent à travailler fortement. Ce
fut à nostre gauche que nous apper-
çûmes leur décampement, nonobstant
les arbres qui cachoient effectivement
leur marche. Monsieur le Duc du
Maine fit aussitôt monter à cheval
& marcha à leur retranchement a-
vec trois Bataillons qu'il avoit & la
Cavalerie, & envoya en ce moment
un Aide de Camp avertir M. de Vil-

leroy, qui ne pouvoit voir leur marche. Ce Marechal prit aussi tost le party de marcher, & détacha aux Ennemis en toute diligence les Regimens de Dragons de la Reine & d'Asfeld qui joignirent l'Arrière-garde, composée de quatre Bataillons qu'ils défirent. Les Ennemis voyant que leur Infanterie seroit défitée de Bataillon en Bataillon firent alte, & formèrent une ligne, ce qui arrêta nos Dragons. Cependant nostre Infanterie fit toute la diligence possible avec la Maison du Roy; en arrivant à la portée du Canon la nuit survint, ce qui sauva les Ennemis. Encore une heure de jour, toute leur Infanterie composée de cinquante cinq Bataillons, estoit taillée en pièces. Les Ennemis se retirèrent en desordre, & si précipitamment qu'on peut dire que c'est une véritable déroute. Dès que M. de Villeroi commença d'attaquer à no-

tre gauche, nous en fîmes de mesme. Tout s'ensuit à toute bride par des chemins tout fourrez, où l'on ne pouvoit les joindre. Nous les poursuivîmes toute la nuit en bon ordre; on fit halte à la pointe du jour à une petite lieue de Gand, où ils s'estoient retirés. Leur épouvante & leur desordre ont été si grands que nos Manteurs ont esté à une petite demy lieue de Gand dételers les chevaux de leur Artillerie, & ont pillé jusques auprès des Fauxbourgs, & pris des redoutes. Il y a cent heures que nous sommes bottez & à cheval nuit & jour, sans dormir que par intervalle deux heures sur la terre de temps en temps.

L'on vient d'apprendre que les Carabiniers & les Mousquetaires du Roy ayant rejoint M. le Maréchal de Villeroi le 12. il se mit en marche pour s'approcher de l'Armée

des Ennemis, campée auprès de Dein
 se; que le 14. à la pointe du jour il
 fit attaquer le Chasteau d'Inghel-
 munster, dans lequel il y avoit trois
 cens hommes de pied & vingt Dra-
 gons qu'on y avoit laissez pour por-
 ter des nouvelles; qu'ayant fait tirer
 quelques coups de deux canons, le
 Commandant se rendit à discretion.
 En continuant la marche on fit atta-
 quer aussi le Chasteau de Roosbek &
 celui de Vakene; dans le premier des-
 quels il y avoit 250. hommes & 15.
 Dragons, & dans l'autre 350. hom-
 mes & 30. Dragons, qui se rendirent
 Prisonniers de guerre, & que nôtre
 Armée étant arrivée à la ville de
 celle des Ennemis, qui ne s'y atten-
 doient guere, M. de Vaudemont &
 M. de Wirtemberg mirent leurs
 Troupes en bataille, faisant nean-
 moins travailler à des retranchemens
 de terre & de fascines; qu'ensuite il

se fit des mouvemens dans leur Armée, comme s'ils avoient eu envie de combattre; au lieu de quoy M. de Vandemont faisoit défiler les Troupes par ses derrieres du costé de Gand, & que voulant retirer ses dernieres Troupes qui faisoient l'arrieregarde, ils mirent le feu dans plusieurs maisons, afin que la fumée pust couvrir & cacher leur marche mais que M. le Maréchal de Villeroy en ayant esté averty, fit marcher de l'Infanterie, ayant à sa teste des Dragons & les Carabiniers, pour tâcher de donner au moins sur l'arriere garde, qu'ayant joint sur les huit heures du soir trois Regimens d'Infanterie; ils voulurent mettre leurs armes bas, mais que nos Troupes les chargerent, sans les écouter; avec tant de fureur, qu'ils en tuèrent la plus grande partie; que plusieurs se noyerent en voulant se sauver, & que d'autres s'estant jettez

dans trois grosses Censes, on y mit le feu & que tout ce qu'il y avoit dedans fut brûlé, & que de trois Regimens qui ont esté entierement défait, il n'y a eu que cent cinquante deux Prisonniers, entre lesquels sont trois Colonels & six autres Officiers, la plupart blessez. On compte que les Ennemis ont perdu en cette occasion près de quatre mille hommes tuez, blessez, ou Prisonniers, en comptant ceux qu'on a pris dans les Chasteaux qui se sont rendus à discretion.

Jamais les Ennemis n'ont fait tant de pertes en détail que cette Campagne; celle d'une grande Bataille les auroit moins affoiblis. M. le Marquis de Boufflers, & Mrs les Comtes de la Moite & du Montal ont battu plusieurs de leurs Corps, lorsqu'ils ont osé approcher de nos Lignes & de la Kenoque. Pla-

leurs de leurs Bataillons ont esté
 taillez en pieces lors que M. de
 Villeroy a donné la chasse à l'Ar-
 mée du Prince de Vaudemont,
 & ceux de nos Troupes qu'on
 ne put retenir après cette action
 désirerent un grand nombre des
 leurs, qui fatiguez de la marche
 qu'ils avoient faite en fuyant,
 s'estoient mis à l'écart pour se
 reposer dans des lieux où ils ne
 croyoient point estre poursui-
 vis. Il y eut en cette occasion
 plusieurs personnes de marque
 tuées, & beaucoup d'Officiers
 faits prisonniers. Si jamais les
 Ennemis n'ont tant perdu de
 monde dans une seule Campa-
 gne, sans avoir donné de Ba-
 taille, ils n'ont jamais aussi per-
 du tant d'argent. Je ne vous fe-
 ray point le détail de la belle
 action de M. Sauvage, parce

que vous la sçavez déjà. Je vous diray seulement que les 30000. écus qu'il a enlevés, joints à ce que M. Rodrigue, qui n'a que le nom d'Espagnol, a enlevé du Convoy qui alloit à Namur, & qui se monte à beaucoup davantage, & aux quatre cents mille livres, qui estoient dans le dernier Paquetbot que nos Armateurs ont pris, doivent avoir fort incommodé les Ennemis. Les Barbets croyoient les vanger de toutes ces pertes en enlevant le trésor de l'Armée que l'on conduisoit à Pignerol. Ils avoient fait un détachement de quatre cents hommes, qui s'embusquerent sur le passage ; M. le Maréchal de Catinat ne manquant point d'espions, un Tambour de son Régiment en donna avis à M. Dels. Capitaine du même Corps, qui

en fit aussi-tôt avertir M. de Ligny qui commande à Fenestrelles. Ce Commandant envoya des ordres de poste en poste jusqu'aux Traverses ; les Barbets furent coupez, & poursuivis par M. le Marquis de Novion , Colonel du Regiment de Bretagne ; de maniere qu'ils furent obligez de passer au défilé du col de Sau, où M. de Vaugrenan , Colonel du Regiment de Milice de Franche Comté , les chargea si vigoureuſement, qu'il y en eut cent de tuez. Le nombre des bleſſez fut à proportion , mais on ne fit que douze Priſonniers. Les Barbets n'eſtant jamais venus en ſi grand nombre , n'avoient point encore fait une perte ſi conſiderable.

Pendant tout l'hiver les nouvelles publiques ont parlé avec

beaucoup d'exageration dans les Cours des Alliez ; de l'Armée nombreuse qu'ils devoient avoir en Allemagne. Cependant celle du Roy a ouvert la Campagne en passant le Rhin , sans que celle des Ennemis ait osé paroître ny pour inquiéter son passage , ny pour l'empescher de vivre dans le Pays , & de le faire contribuer tant que le Roy a jugé à propos qu'elle y demeurast. Durant tout ce temps-là , les Ennemis ont beaucoup souffert, estant enfermez dans des retranchemens, où ils manquoient de toutes choses , lors que l'Armée du Roy pouvoit s'étendre par tout où il luy plaisoit. Celle des Ennemis estant devenuë supérieure à la nostre, après avoir reçu des Troupes de toutes parts , n'a osé nous attaquer , & elle a remis à

nous battre lorsque nous décamperions pour passer le Rhin. Nous l'avons passé le 23. de ce mois, sans qu'elle ait tiré un seul coup sur nous. Le Prince de Bade détacha seulement six mille hommes avec du Canon. Ils avoient ordre de reculer si nous les attaquions, afin de nous engager à les suivre, & à tomber dans leur Armée, qui avoit pris ses avantages; mais nous ne fîmes aucun mouvement pour aller après ces six mille hommes, qui nous virent décamper sans faire un pas, ny tirer un seul coup. Le Prince de Bade ne devoit pas croire que nous fussions assez dupes pour donner dans ce piège. Les Troupes qui se retirent n'attaquent jamais, c'est l'usage de la guerre, il est trop habile pour l'ignorer, & s'il avoit

eu envie de se battre, il n'aurait pas attendu que nous l'eussions attaqué, sachant bien qu'on n'attaque jamais en ces sortes d'occasions.

Ceux qui ont expliqué l'Enigme du mois passé sur le *Bassin de Barbe*, en ont trouvé le vrai mot. Ce sont Mrs Barré de Rouen, Robin Avocat au Conseil; de Santeul Payeur des rentes; le vieux Commandeur; Petit-Jean pere & fils; Nicolas de Fontenay au Bois, Maître Bercault; le Stoïcien; les Aventuriers de la rue Quinquempoix; le Naturaliste amoureux; le Chevalier de l'indifférence de la rue de la Tonnellerie de Chartres; le Médecin de la garnison Flamande du Fort de Meulan; les Amans des deux Sœurs de la rue du Cimetière; le grand Avocat de

Basle ; le Procureur Bacquier ; le Medecin mousquetaire ; le Commandeur de Vincennes ; l'Abbé Pensionnaire de la rue du Cimetiere. Mesdemoiselles Rose de Sens , derriere la rue sainte Croix ; Catin de la rue de l'Ourfine ; Angelique de Vincennes ; les belles finettes de Chartres , Fanchon la Logicienne ; les trois Nymphes de la Fontaine de Tilmond.

La nouvelle Enigme que je vous envoie, doit occuper agreablement vos Amies.

ENIGME.

*Deux freres , en tout ,
fort égaux ,*

*Qu'un Dieu tres-solide assemble ,
Dont tres-parfaitement l'un à l'autre
resemble ,*

*Et qu'on prendroit tous deux pour
estre deux jumeaux ,*

Si l'Art bien plus que la Nature,
 Ne prenoit part en leur structure,
 Sont cependant si malheureux,
 Qu'à bon droit on leur fasse un re-
 proche honteux,
 Et qu'évidemment chacun voye
 Malgré leur étroite union,
 Que par tout où l'on les employe,
 Ils portent la division.

On debite à Paris, dans la rue
 S. Jacques, chez les sieurs Simon
 Benard, au Compas d'or; & Jac-
 ques Collombat, au Pelican; un
 Livre nouveau, intitulé *Histoire
 secrette d'Henry IV. Roy de Castille,
 surnommé l'Impuissant*. Ces His-
 toires secretes excitant ordina-
 rement de la curiosité, on a lieu
 de croire que celle cy n'en exci-
 tera pas moins que l'Histoire
 secrette de Bourgogne, dont le
 succès a esté fort grand. Celle

224 M E R C U R E
de Henry de Castille renferme
un des plus singuliers événe-
mens de l'Histoire d'Espagne, &
c'est ce qui luy donnera pour
Lecteurs tous ceux qui aiment à
trouver dans ces sortes d'ouvra-
ges, des tableaux fidelles de la
bizarrerie de l'Amour. La Pre-
face de ce Livre marque que
cette Histoire a esté trouvée
parmy les Papiers d'une Dame
que nos meilleurs Auteurs ont
toujours regardée comme l'ar-
bitre des Ouvrages d'esprit.

En vous apprenant le Siege de
Dixmude, je vous apprens en
même temps sa prise, dont M. le
Marquis de Blanchefort apporte
la nouvelle au Roy le 30. de ce
mois. Cette Place est toute envi-
ronnée d'eaux; elle a un double
chemin couvert, & encore un
avant-fossé, le tout frais & prêt

liſſadé. Elle eſtoit défenduë par
 huit Bataillons & par un Regi-
 ment de Dragōs. Le Gouverneur
 eſtoit Danois, & General major.
 C'eſt un des premiers degrez
 d'honneur parmy ceux de ſa
 nation, & qui marque qu'il de-
 voit avoir de l'acquis, du cœur,
 & de l'experience; mais tout cela
 ſert de peu de choſe contre les
 François. M. du Montal a fait ce
 Siege. Son Quartier qu'on nom-
 me le Quartier general, étoit aux
 Capelles, du côté de la Kenoque.
 La Place eſtoit inveſtie de ce
 côté là juſques à Beeſt, parce que
 ſi elle euſt eu beſoin de ſecours,
 c'eſtoit par là qu'on y en pouvoit
 jeter. La Place eſtoit encore
 inveſtie depuis Beeſt juſques à
 Eſſene, & il y avoit auſſi des
 Troupes depuis Eſſene juſques
 à Rouſſelar, où eſtoit la grande

Armée. La tranchée fut ouverte la nuit du 25. au 26. par le Regiment de la Marche & de Teflé & les Officiers Generaux étoient Mrs de Bressé & de Surlaube. On avança autant qu'on voulut, car on ne fut point inquieté par les Ennemis qui ne tirerent qu'une centaine de coups de mousquet, dont il n'y eut qu'un Soldat blessé. Cependant le temps n'estoit point couvert, la Lune estoit dans son plein, & ils pouvoient voir nos Travailleurs. Ils firent grand feu le lendemain, & jetterent quantité de bombes, mais nos gens avoient déjà des batteries en estat. Ce jour-là la tranchée fut ouverte par le Regiment de Poitou, ayant M. le Duc de Villetoy pour Officier general. Le 27. le Gouverneur fit sortir toutes les femmes, & sembla

sembla se preparer à une vigoureuse resistance. Il ne laissa pas de faire battre la chamade l'apresdinée. Les Otages furent donnez , & après quelques contestations , le gouverneur consentit à se rendre prisonnier de guerre , avec toute la garnison , montant environ à 5300. hommes. On a trouvé dans la Place 25. pieces de canon de fonte aux Armes d'Angleterre & 50. milliers de poudre. La garnison doit d'abord estre conduite à Ipres. Elle consiste en quatre bataillons Anglois, trois Allemans, un Danois, & un Regiment de Dragons Anglois. J'apprens en ce momēt qu'aussi-tost après la prise de Dixmude, Deinse ouvrit ses portes aux Troupes du Roy, & qu'il y avoit dans la Place cinq Regimens, faisant environ deux mille

Juillet 1695.

K

cinq cens hommes , qui se sont rendus prisonniers de guerre.

Il y a peu de Places dans le monde dont on ait plus parlé que de Casal, & qui dans ce siecle ait fait échoüer plus souvênt la puissance d'Espagne. Les Espagnols l'assiégerent sous Gonçales de Cordouë au commencement de l'année 1619. & l'approche de l'Armée de Louis XIII. les obligea à se retirer pendant la nuit. En 1630 ils l'assiégerent encore sous Spinola, mais cette Place fut bien défenduë par le Marquis de Toiras. En 1640. ils l'assiégerent de nouveau sous le Marquis de Leganez, & le Comte de Harcour les en chassa le 29. d'Avril, & leur enleva leur Artillerie & leur bagage, après leur avoir tué deux mille hommes. Enfin ils le prirent en 1652. & il fut depuis

rendu au Duc de Mantouë, qui y fit entrer les troupes du Roy en 1682. & S. M. vient d'ordonner à M. le Marquis de Crenan, qui en estoit Gouverneur, de remettre cette Place à ce Duc, avec tous les droits Souverains qui lui appartiennent, & de faire pour cet effet un traité avec M. le Duc de Savoye & les Generaux des Alliez. Il est réglé par ce traité que la garnison en sera tirée aussitost que la démolition de toutes les fortifications, tant de la Ville que de la Citadelle, & du Château, sera achevée; que la garnison sera conduite en toute seureté à Pignerol avec les provisions & munitions, & la quantité d'Artillerie stipulée; qu'il sera permis aux François établis à Casal de sortir avec leurs effets. En consequence de cette capitulation.

lation, les troupes du Roy, & celles du Duc de Savoye travaillent conjointement à ruiner les fortifications; les premières, celles du corps de la Place, & les autres, les ouvrages de dehors, & il y aura cessation d'armes de part & d'autre pendant tout le temps qui sera employé à cette démolition.

Pour satisfaire à l'impatience que vous avez de sçavoir des nouvelles du Siege de Namur, je passeray par dessus tous les détail des marches tant pour l'assiéger que pour prevenir la marche des Ennemis, en y jettant du secours. Vous en avez déjà vu plusieurs Relations, ainsi je me renfermeray à ne vous dire que des choses qui n'ont point esté publiées, & à vous décrire les quatre ou cinq attaques & sorties

qui se sont faites, qu'on peut dire avoir esté autant de batailles, puisqu'il s'en est souvent donné de moins sanglantes. Rien n'est égal à la diligence que M. de Boufflers a faite pour avoir part à l'honneur que la Garnison de Namur a remporté en toutes ces occasions. Ce Mareschal creva plusieurs chevaux pour se rendre dans la Place, & joignit à son activité ordinaire, tout le raisonnement d'un grand Capitaine, qui luy fit tenir une route plus longue, jugeant bien que les autres endroits estant les plus proches de l'Armée ennemie, seroient les premiers investis. Il ne se trompa pas, & entra dans Namur par le costé du Condros, qui n'estoit pas encore investi. Les Ennemis firent une grande faute en cette occasion, & qui

leur a cousté cher. On ne doit point investir de Place qu'on ne l'investisse en mesme temps par tous les endroits par où le secours y peut entrer. C'est ce que fit le Roy quand il voulut en former le Siege. Sa Majesté l'investit d'un costé, Monsieur le Prince d'un autre, & M. de Boufflers d'un autre. Il y a lieu de croire qu'on pourra dire un jour que cette faute que les Ennemis ont faite, & la diligence de M. de Boufflers, auront beaucoup contribué à sauver la Place. Le Prince d'Orange ayant employé quatre jours à s'établir dans son Camp fit travailler le quatrième à faire des fascines & à dresser des batteries, & la nuit du 11. au 12. il fit ouvrir la tranchée par le mesme endroit que le Roy avoit attaqué la Place, mais elle s'ouvrit si loin

qu'à peine s'en apperçût on dās la Ville, où il y eut un gros dé-mêlé entre les Dragons & les Grenadiers, chacun soutenant que l'honneur de la premiere sortie appartenoit à son corps. Il fut jugé qu'ils partageroient la gloire & le peril de la premiere occasion. Dès les premieres journées de ce Siege, le Baron de Plettemberg, Neveu de l'Evêque de Munster, & Favori du Prince d'Orange qui l'avoit fait Major general de la Cavalerie bleuë, en dînant dans sa tente, eut la teste emportée d'un boulet de canon. Cette mort chagrina d'autant plus le Prince d'Orange, que ce baron, retenoit l'Evêque de Munster son Oncle dans le parti des Alliez, & l'avoit engagé à leur donner des troupes cette année, à quoy il avoit eu de la

peine à le refoudre." Le General Fagel fut aussi blessé à la gorge, & l'on publia que sa blessure étoit mortelle, Il n'y a de nouvelles certaines ny de sa mort, ny de sa guerison. Il est Fils du Pensionnaire Fagel, fort ami du Prince d'Orange, & sur qui ce Prince fit tomber le choix pour la place de Pensionnaire que possédoit le Pensionnaire Viht. Dans le moment que le Sr Fagel fut blessé, le Prince d'Orange le nomma Lieutenant general.

La nuit du 12. au 13. les Ennemis attaquèrent une maison qui est au devant du retranchement fait entre les deux Redoutes. On avoit percé cette maison de creneaux pour l'accommoder en forme de Redoute, & on avoit élevé au tour une espeece de parapet de pierre sèche avec de la

terre. La plupart des Relations se sont mal expliquées, & ont pris cette maison pour le retranchement dont il sera parlé dans la suite. Les Ennemis perdirent quatre ou cinq cens hommes en trois assauts qu'ils donnerent à cette maison. Ils revinrent avec des forces nouvelles pour en donner un quatrième, mais M. de Boufflers ayant ordonné aux troupes de se retirer, ils entrèrent dans cette maison sans trouver aucune résistance. A peine commençoient ils à s'y loger, que l'artifice que M. de Boufflers y avoit fait enterrer, fit sauter en l'air une grande partie d'un Regiment des Dragons de Brandebourg & du Regiment de Dumont. Les Assiegez ayant profité du desordre que ce feu mit parmi les ennemis, donnerent

fur eux l'épée à la main, en tuèrent huit à neuf cens, & les poussèrent jusques bien avant dans leur tranchée, dont ils comblèrent une partie. Ils ne perdirent que quatre ou cinq personnes dans cette occasion; mais M. le Comte d'Albert receut une grosse contusion à la teste dans les premières attaques. Les Ennemis avancerent lentement leurs travaux jusques au 15. que voulant faire une batterie entre Sambre & Meuse, les Assiegez firent une sortie, dans laquelle ils leur tuèrent plus de deux cens hommes, & détruisirent tous leurs ouvrages. Depuis le premier de ce mois jusques au 18. l'Armée des Assiegeans estoit affoiblie de près de cinq mille hommes. La désertion a esté grande parmy leurs troupes.

toute l'Armée ayant dit hautement qu'on entreprenoit un Siege qui la feroit perir. Si on joint à cela les morts, les malades & les bleffez, on ne doutera pas de la diminution que je vient de marquer. La fuite a esté bien plus cruelle pour les Ennemis, & ils ont tant fait de grosses pertes, qu'on n'en sçauroit parler sans qu'il paroisse de l'exageration.

Le 18. voulant se retrancher dans les jardins du Fauxbourg de Jambe & y dresser une batterie, ils y firent couler cinq cens hommes à la faveur d'un brouillard, dans des ravins, & derriere des hayes du mesme Faubourg. La pluspart de ces Troupes estoient tirées des Regimens de Brandebourg. M. de Boufflers en ayant esté averty, fit un détachement de seize hommes par Compa-

gnie des deux Regimens de Dragons, qui sont dans la Place, sçavoir ceux du Roy, & d'Asfeld. Ces Dragons au nombre de deux cens sortirent sur les dix heures du matin, & allerent au galop couper ces cinq cens hommes, dont ils tuèrent quatre cens, & firent quatre vingt prisonniers. Ces cinq cens hommes estoient soutenus par six escadrons ennemis, qui ne manquerent pas de charger nos Dragons, qui suivant l'ordre qu'ils en avoient, feignirent de prendre la fuite, pour les attirer dans une embuscade. Ils y donnèrent de maniere que les Relations disent qu'ils furent passez par les armes : on n'en peut douter puisqu'il y avoit mille Mousquetaires embusquez. L'allarme ayant esté portée au Camp des Ennemis, les

Troupes les plus en estat de marcher accoururent au secours. Plusieurs Volontaires s'y joignirent & quelques Officiers Generaux. Ils donnerent dans une seconde embuscade, où la tuerie fut grande & dont ils eurent bien de la peine à se retirer. Ils perdirent en cette occasion plusieurs Officiers de marque, & entr'autres Mrs de Glevaux, Steinvehr, de Neuhot, & de Bodmer. Nous n'avons eu en cette occasion que deux Dragons tués, & M. le Comte de Morstein Colonel du Regiment de Hainault, qui avoit obtenu d'estre dans toutes les occasions, afin d'estre mieux instruit de tout ce qui s'y passeroit, pour faire un journal du Siege auquel il travailloit.

Le mesme jour sur les 7. heures.

du soir, le Prince d'Orange voulant faire attaquer le retranchement de la hauteur de Bouge, que deffendoit M. de Reignac, fit joindre aux Troupes de leur tranchée qu'on ne releva point, celles qui la devoient mener ce soir-là, avec un autre corps de leurs meilleures troupes. Cette petite Armée marcha vers le retranchement dont les nôtres sortirent pour aller au devant d'eux, l'épée à la main, la bayonnette dans le fusil, & avec des faux emmanchées à revers. Les Ennemis quoy qu'au nombre de 12 à 15 mille hommes, furent si surpris d'une résolution si hardie, qu'ils ne se deffendirent que tres faiblement, en sorte qu'il y en eut un tres-grand nombre de tuez, mais honteux de se voir battus par un si petit nombre, ils repri-

rent courage, & forcerent le r-
 manchement que les nostres em-
 porterent sur eux jusques à deux
 fois, & ils en seroient demeurez
 les maistres si M. de Boufflers n'a-
 voit jugé à propos de le faire
 abandonner. Les nostres eurent
 tant de peine à s'y résoudre qu'il
 fut obligé d'aller en personne
 pour les contraindre à se retirer.
 L'affaire dura jusqu'à dix heures
 du soir. Les Ennemis y eurent
 cinq mille hommes hors de com-
 bat, tant tuez que blessez, re-
 gretterent fort Milord Cuts,
 qui fut tué en cette occasion, où
 nous avons perdu M. le Comte
 de Maulevrier Colbert, & M. le
 Marquis de Vieuxbourg, dont le
 corps n'a point esté trouvé. Co-
 me les Anglois ne vouloient
 point marcher, le Prince d'Oran-
 ge les fit enyvver de Brandevin,

en sorte qu'ils se tuoient les uns les autres sans se reconnoistre. Nous n'avons pas eu plus de sept à huit cens hommes tuez ou blesez en cette occasion. Tout ce qui s'est dit depuis cette affaire n'estant fondé que sur le rapport des Deserteurs, je ne croy pas vous en devoir parler. Je vous diray seulement que les Lettres du 23. portent que les Ennemis n'avoient encore pris aucune redoute jusqu'à ce jour-là, qu'il sembloit qu'ils ne les voulussent point prendre, puisqu'ils poussoient leur tranchée le long de la Meuse, & avançoient une autre tranchée entre les deux Redoutes, comme pour se joindre dans le fond, & enfermer la Redoute de Ballard, qui est la plus proche de la Meuse. La mesme Lettre porte qu'ils ont plusieurs batteries, au delà de la Meuse du côté du Condre-dong.

ils battent à revers la Porte S. Nicolas, les Dames des Fosses, & tous les Ouvrages de ce costé-là; qu'ils fons aussi des batteries en remontant la Meuse & la Sambre, le faubourg de Lambé à droite, comme pour battre le Chasteau & la Basse Ville par ces endroit-là.

Cent Lettres de Dinan & des environs parlent d'une grosse action qui s'est passée le 25. mais ne la scachant que sur la foy des Deserteurs, je passe à ce que je viens d'apprendre du dedans de la Place, que M. le Chevalier de Mons, Capitaine d'Infanterie dans le Regiment Dauphin, n'a rendu que le 26. l'une des Redoutes qui estoient après le retranchement dont je vous ay parlé. Elle avoit esté entourée d'une tranchée qui ostoit la communication: Il y a eu dans

234 M E R C V R E
ce poste trois cens hommes prisonniers de guerre.

Le 27. les Ennemis estoient encore à quarante pas du premier chemin couvert. Ils avoient 43. pieces de gros canon , qui continuoient à battre l'attaque de S. Nicolas ; ils ont aussi plusieurs petites pieces qui tirent dans les ouvrages du Chateau.

Le Regiment Bleu des Gardes du P. d'Orange celuy de Solys, & deux autres ont esté renvoyez à Mastric , estant hors de service ; ces Regimens ne faisoient pas ensemble deux cens hommes. On a fait plusieurs retranchemens dans la Ville. Il y en a un entr'autres qui va depuis l'Eglise de S. Nicolas jusques à la porte de fer, passant au corps de Gaserne. La grande quantité de fascines que M. de Guiscard

fit faire par ses troupes avant le Siege , font d'une tres grande utilité pour les retranchemens.

La nuit du 27. au 28. les Ennemis commencerent à dix heures du soir l'attaque du chemin couvert de la Ville. Le Prince d'Orange avoit cōmandé pour cette attaque deux cens hommes par Regiment de toute l'Armée & les Mousquetaires de Brandebourg. L'attaque dura sans discontinuer depuis dix heures du matin , & les Ennemis furent toujours repoussez , quoy que rafraichis par de nouvelles Troupes ; leur perte est si grande, qu'on ne peut encore la dire. Ils feignirent en mesme temps d'attaquer un retranchement du costé de la Cassotte qu'ils ne prirent pas, non plus que le chemin couvert, mais le mesme jour

ils prirent l'Abbaye de Salcenne, où nos Dragons firent merveilles, & se retirèrent en bon ordre.

Les Deserteurs assurent que les Ennemis ont eu un si grand nombre de blesez à l'attaque du chemin couvert, qu'ils ont vu 500. chariots qu'on apprêtoit pour les mettre. Ils ne peuvent avoir eu moins de trois mil hommes tuez en cette occasion, suivant l'estimation des plus experts dans le métier.

Les Anglois & les Hollandois ont inutilement cette année couvert la mer de vaisseaux. L'Armée de Russel n'a servi qu'à débarquer trois mille cinq cens hommes en Catalogne ; après quoy elle a employé tout le reste de la campagne à se ruiner. Elle manque de toutes choses, n'ayant pris que pour deux mois de vi-

vres quand elle est partie de Cadix; les vents l'ont jetée dans le Golfe de Palme en Sardaigne, où l'air est toujours empesté, & le bruit à mesme couru que la peste estoit dans ses Equipages. L'Amiral Barklay n'a pas esté plus heureux dans l'Océan; il avoit cru reduire S. Malo en cendres, & l'avoit dit à un Armateur qu'il prit un peu avant le Bombardement. Cet Armateur assure qu'il a quitté cette Place en donnant des marques du desespoir qu'il avoit d'avoir manqué son coup. Il alla ensuite à Granville, où il brula deux maisons couvertes de paille, & où il perdit une Galiote qui fut enfoncée par une bombe.

Les bonnes nouvelles arrivant en foule, je ne dois pas oublier de vous dire que M. de la Croix partisan du Luxembourg a at-

taqué un convoi venant de Liège, & qu'il a coulé à fonds 17. bateaux chargez de vivres & de munitions.

Les Ennemis n'ont point attendu M. de Vendosme devant Ostalric. Il est campé à Massamet sous cette Place, qu'il fait raser comme Castelfolli. Les Ennemis se sont retirez à cinq lieuës de luy. M. de Castanaga est campé à 2. lieuës de Barcelone.

Je viens d'apprendre que l'Armée du Roy a profité de plus de mille chevaux qui étoient dans Dixmude, & qu'on fait raser cette Place, d'où l'on fera voiturer à Furnes & à Ipres quatre de Pontons, & plus de vingt mille palissades. Il y a eu 25. ou 30. hommes tuez ou blesez à ce Siege, deux Officiers, & un Ingenieur sont du nombre des

derniers. J'avois oublié de vous dire que quelques jours avant le Siege de Dixmude, les Mousquetaires & les Grenadiers du Roy avoient fait trois cens Prisonniers dans les Redans de cette Place.

C'est à l'Avant chemin couvert de la teste qui conduit au Bastion de S. Nicolas : que les troupes des Alliez ont donné l'assaut dont je vous ay déjà parlé. Les nouvelles les plus seures portent qu'ils ont laissé en cette occasion près de deux mille cinq cens hommes sur la place, sans compter les blesez, qui sont en tres-grand nombre, en sorte que l'on compte de cette seule action quatre mille hommes hors de combat.

Je dois ajoûter icy que l'on a fait plus de deux mille quatre

eens Prisonniers dans Deinse, qui s'est rendu presque à la veuë de M. le Marquis de Feuquieres, que M. de Villeroy avoit envoyé pour l'investir, & que l'Armée profitera de beaucoup de chevaux. On compte dix mille prisonniers faits sur les Ennemis depuis le 12. de ce mois jusques à la fin. On en auroit moins pris dans une grande bataille, dont le gain auroit coûté beaucoup de sang. Il n'a falu que 39. Bombes pour prendre Dixmude, & 35. heures de tranchée ouverte, sans qu'il ait esté besoin de faire de lignes. La Place estoit remplie de Peuple des environs, & il y en avoit aussi beaucoup de divers endroits de Flandre parce qu'il y avoit une Foire dans la Ville le jour qu'elle fust investie, de sorte

forte qu'estant sans souterrains, les bombes y firent beaucoup d'effet. Jamais grosse Garnison n'a fait voir moins de courage, elle n'a pas fait une sortie, ce qui a fort chagriné M. du Montal. Un Regiment Anglois jeta sa poudre dans les Fosse, & dit qu'il ne vouloit point combattre. On a par grace laissé l'équipage aux Officiers, quoy qu'ils soient tous prisonniers de guerre, aussi bien que la Garnison. On écrit d'Ipres qu'on l'a vuë entrer qu'elle étoit de plus de six mille hommes. Cette Place éloigne les Ennemis de nos Lignes, & nous ouvre un grand Pays.

Je dois vous dire, avant que de fermer ma Lettre, que c'est M. de Guiscard qui a repoussé les Ennemis à l'attaque generale.

Juil. 1695.

L

qu'ils ont donnée au chemin couvert & au Bastion mesme dont je vous ay parlé. Il est à remarquer que ce Bastion est détaché du corps de la Place, & qu'il faut encore passer le Fossé du corps de la mesme Place, deffé du de les Bastions, derriere lesquels se trouve l'ancienne enceinte de la Ville, après laquelle les Ennemis trouveront plusieurs retranchemens. Depuis les premieres nouvelles de la perte des Ennemis on a appris qu'ils ont eu quatre mille hommes tuez sur la Place, & que depuis le jour que la Ville a esté investie jusques au 29. les Assiegez n'ont perdu que seize cens hommes. Je suis, &c.

A Paris, ce 31. Juilles 1695.

APOSTILLE.

Les Lettres du dedans de la Place, du 28. & 29. portent que le 27. à dix heures du soir le Prince d'Orange fit attaquer la contrescarpe de la Porte S. Nicolas & que bien qu'il ne fust pas maistre de l'avant-chemin couvert, les Troupes avoient non seulement attaqué les deux contrescarpes, mais qu'elles avoient mesme poussé jusqu'au corps de la Place. Elles ont monté jusqu'à trois fois à l'attaque au Bastion Saint Nicolas, & toutes les trois fois elles ont ~~été~~ repoussées avec une telle furie que les Ennemis y ont perdu entre trois à quatre mille hommes ; enfin après un combat de cinq heures, elles se font logées à la pointe de la con-

trescarpe, & à la pointe de la contregarde. Ces Lettres ajoutent que nous y avons perdu cent cinquante hommes; & que nous avons eu trois cens blesez. M. de Quélus y a esté blessé légèrement. M. de la Forest, Capitaine de Mineurs, blessé à mort.

Le retranchement que M. de Boufflers a fait faire dans la Ville est entierement achevé.

Le Prince d'Orange, fait attaquer nos postes par douze à quinze milles hommes à la fois; ainsi quarante à quarante-cinq mille-hommes doivent avoir combattu dans les trois assauts qu'il a fait donner.

Voicy ce que portent d'autres Lettres datées du mesme jour.

Les Ennemis ont attaqué le 27. à trois heures après midy, la Contres-

carpe & les ouvrages qui sont vers la porte S. Nicolas. Cette action a duré près de cinq heures par trois fois, les Ennemis ont renouvelé leur attaque, & ont esté repoussez. Ils ne sont logez que sur les angles de la premiere Contrescarpe, au long de cette Riviere, & sur la pointe de la petite Contrescarpe joignant la-dite Meuse, où est la Dame qui soutient les eaux du fossé, & qui joint au demy-Bastion de S. Roch, au long de la Meuse. Pendant cette attaque les Ennemis firent le passage de la Sambre vis à vis la maison de la Balance, où nous avions cinquante Dragons, qui se retirerent. Ils ont fait un logement dans cette maison, & un pont sur la Sambre dans cet endroit. Ils augmentent toujours leurs Batteries.

Je viens d'apprendre que les

L 3

Troupes du Roy ont passé le canal de Bruges, pour faire payer les contributions, & qu'elles ont pris dix mille Vaches.

Un de nos Armateurs de Brest estant allé sur les Costes d'Irlande, après y avoir combattu longtems le *Henry*, Vaisseau Anglois, revenant des Indes, celuy-cy se voyant fort pressé, mit le feu à ses poudres. La charge estoit de cinquante mille livres sterlin quand il partit d'Angleterre, & estoit estimée quatre millions à cause du retour.

Le sieur Amaulry vend le Siege de la Ville & du Château de Namur, fait par le Roy. Ceux qui voudront le confronter avec celuy que font les Alliez, pourront se donner ce plaisir.





T A B L E.

P

Relude.

*Sonnet qui a remporté le Prix donné par la Compagnie des Lan-
ternistes de Toulouse.* 3

*Réponse à la Lettre de M. de la
Brosse, touchant la fièvre mali-
gne.* 7

Ouvrages de M. Felibien. 24

Nouvelles découvertes. 28

*Lettre écrite sur le nom de la Ville
de Bordeaux.* 30

Histoire 36

*Renouveau des noms des Reli-
gieux de la Trappe.* 53

*Ode à M. le Duc de La Rochefou-
cault.* 61

*Traduction d'une Lettre du Roy de
Perse à Sa Majesté.* 66

*Deuxième partie des poésies faites à l'oc-
casion de la mort de M. de la Brosse.*

T A B L E.

<i>Majesté Britannique , par Mrs les Evêques de Soissons & de Nismes.</i>	69
<i>Discours fait à M. le Marechal de Choiseul.</i>	78
<i>Lettre touchant le dernier tremble- ment de terre arrivé en quelques Villes d'Italie.</i>	81
<i>Mort de M. d'Urfé Evêque de Li- moges.</i>	83
<i>Lettre adressée aux Cartesiens.</i>	91
<i>Junie , ou les sentimens Romains.</i>	110
<i>Cinquième Volume des Voyages his- toriques de l'Europe.</i>	111
<i>Morts.</i>	113
<i>Sonnets sur les derniers Bouts-ri- mez.</i>	118
<i>Prix proposé pour remplir les mes- mes Bouts-rimez à la gloire de Madame la Princesse de Conti.</i>	127
<i>Mariage de M. le Comte de Choi-</i>	

T A B L E.

<i>ſeul, & de Mlle Barillon de Morangis</i>	130
<i>Détail de tout ce qui s'eſt paſſé à la levée du blocus de Caſtelfollix.</i>	155
<i>Journal du Bombardement de ſaint Malo.</i>	176
<i>La chaffe donnée à M. le Prince de Vaudemont.</i>	192
<i>Pertes faites par les Ennemis</i>	205
<i>Paſſage du Rhin.</i>	208
<i>Article des Enigmes.</i>	212
<i>Hiftoire ſecrete de Henry I^r. Roy de Caſtille.</i>	213
<i>Siege de Dixmude.</i>	214
<i>Traité pour remettre Caſal entre les mains de M. le Duc de Man- toné.</i>	218
<i>Siege de Namur.</i>	220
<i>Nouvelles de Catalogne.</i>	244
<i>Nouvelles de divers endroits , avec un ſupplément à celles du ſiege de Namur.</i>	
<i>Apoſtille.</i>	

Fin de la Table



Avis pour placer les Figures.

**L'ordre de Bataille doit regarder
la page 109.**

L'Air doit regarder la page 119



